Nations Unies

S/PV.7771



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7771e séance

Mercredi 14 septembre 2016, à 10 h 10
New York

Président :	M. McCully/M. van Bohemen/Mme Schwalger	(Nouvelle-Zélande)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d’Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamek
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	M. Ibrahim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Arcia Vivas

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/768)

16-28699 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/768)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. Mme Joanne Adamson, Chef adjointe de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/768, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Lorsque je regarde la situation en Afghanistan aujourd'hui, je vois des possibilités, je vois de l'espoir, mais également des défis redoutables. Les progrès réalisés par le peuple afghan au cours des 15 dernières années offrent des possibilités de nouvelles avancées. Ces possibilités sont porteuses d'espoir.

Les défis viennent de près de 40 ans de guerre. Malgré des progrès très réels, l'Afghanistan a encore un long chemin à parcourir pour pouvoir satisfaire pleinement les besoins de sa population. La prochaine Conférence de Bruxelles, si elle est couronnée de succès, pourrait donner au Gouvernement afghan le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour avancer sur la voie de la stabilité et de l'autonomie. C'est une occasion que le Gouvernement doit saisir. Toutefois, s'il veut pouvoir relever ces défis, il doit être capable d'agir efficacement. La précarité de la situation politique actuelle et les tensions entre les deux dirigeants du Gouvernement doivent être résolues. Il est donc indispensable de trouver un moyen de garantir la stabilité du Gouvernement à long terme.

En tant que l'un des pays au monde les plus tributaires de l'aide, l'Afghanistan aura du mal à parvenir à l'autonomie tant que le conflit perdurera. Ce conflit accapare des ressources qui devraient affectées au développement de l'Afghanistan et à l'aide à son peuple. La paix est donc une condition *sine qua non*. Les différentes voies pour parvenir à la paix doivent être examinées de toute urgence et avec le plus grand sérieux. Je voudrais brièvement parler des efforts positifs en cours qui donnent des raisons d'espérer.

Le maintien de l'appui international à l'Afghanistan est essentiel. Le sommet de Varsovie a adressé un message au peuple afghan, ainsi qu'aux éléments hostiles au Gouvernement, pour leur signifier que la communauté internationale continuerait d'appuyer le secteur de la sécurité aux niveaux actuels jusqu'en 2020. L'Afghanistan se prépare à la Conférence de Bruxelles, au cours de laquelle la question tout aussi vitale de l'appui au développement du pays sera examinée. À Bruxelles, le Gouvernement aura la possibilité d'obtenir une aide au développement équivalente, ou presque, aux montants actuels jusqu'en 2020. À la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, qui s'est tenue le 4 septembre, le Gouvernement a démontré que ses préparatifs pour la Conférence de Bruxelles étaient bien engagés.

Je me félicite de l'approche globale et à long terme adoptée par le Président Ghani pour lutter contre la corruption. Cette approche vise à mettre en place les mécanismes nécessaires pour prévenir la corruption et faire en sorte que ceux qui commettent de tels actes aient à rendre des comptes. Le renvoi des premières affaires au Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption témoigne de la détermination du Gouvernement à cet égard. L'aboutissement de poursuites judiciaires menées équitablement contribuerait grandement à renforcer la confiance du public.

Je tiens également à saluer les progrès que le Gouvernement continue de réaliser s'agissant des autres engagements pris en faveur des réformes et

de la responsabilité mutuelle. Je me félicite tout particulièrement de la mise en place du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, ainsi que de la négociation d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international, après les solides résultats obtenus dans le cadre du programme de référence, notamment sur le plan de la collecte des recettes.

Ces réalisations jettent des bases solides pour la Conférence de Bruxelles. En démontrant l'attachement du Gouvernement au développement, à la croissance économique et à la stabilité, elles permettent de renforcer la confiance quant au fait que les fonds de développement seront utilisés pour des plans crédibles et efficaces. Je me félicite tout particulièrement de l'ouverture qui caractérise la vision du Gouvernement pour la Conférence de Bruxelles. La priorité qu'il accorde à la réduction de la pauvreté a été largement appréciée lors de la récente réunion du Conseil commun de coordination et de suivi.

Après des décennies de conflit, de nombreuses femmes sont veuves et vulnérables, et comme le Président Ghani l'a indiqué au Conseil commun, la pauvreté en Afghanisan présente un visage féminin. Toute action sérieuse visant à réduire la pauvreté exige donc que soient déployés des efforts particuliers pour autonomiser les femmes dans le cadre de la consolidation de la paix et du développement. La planification du Gouvernement dans ce domaine avance bien, et une manifestation parallèle à Bruxelles permettra d'examiner la question plus en profondeur. De même, nous attendons avec intérêt les discussions qui seront axées sur la promotion de la coopération régionale, clef de voûte de la stabilité et de la prospérité de la région. Le succès de la Conférence de Bruxelles marquera une nouvelle étape importante pour l'Afghanistan sur la voie de l'autonomie.

Le Gouvernement d'union nationale fait face à des défis fondamentaux, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notamment en ce qui concerne la sécurité et la stabilité politique. Sur le plan de la sécurité, l'Afghanistan a connu une nouvelle année difficile. Des combats intenses se sont poursuivis dans des zones de tension dans tout le pays. Alors que Kaboul a été la cible d'une série d'attentats-suicide effroyables, plusieurs capitales provinciales, dont Lachkar Gah, Tarin Kot et Kondoz, sont soumises à de graves pressions, mais aucune n'est tombée. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont pu répondre aux attaques beaucoup plus efficacement que l'année dernière et ont mené des opérations tactiques qui, dans la majorité des cas, leur ont permis de préserver leurs acquis sur le terrain.

Les civils continuent, toutefois, de payer un lourd tribut au conflit. C'est le cœur lourd que je dois signaler une fois encore que le nombre de victimes civiles sur une année s'est inscrit en hausse. Cette tendance est particulièrement marquée chez les enfants, parmi lesquels on a constaté une augmentation de 18 % du nombre de victimes, 388 ayant été tués en six mois. L'attaque revendiquée par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre une manifestation à Kaboul, le 23 juillet, est un événement particulièrement abominable, qui a coûté la vie à 85 civils. Le Gouvernement a promis de mener une enquête approfondie. De son côté, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan communiquera les résultats de sa propre enquête aux parties prenantes concernées.

Je me dois de rappeler une fois de plus à toutes les parties au conflit qu'elles doivent respecter strictement l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, à savoir qu'elles doivent toujours placer la préservation de la vie humaine au-dessus de toute autre considération et donner un effet mesurable à leur engagement en faveur de la protection des civils, notamment des femmes et des enfants. L'application du principe de responsabilité en cas de violation de ces engagements reste faible et doit être renforcée par toutes les parties.

Le nombre de personnes nouvellement déplacées par le conflit a augmenté récemment du fait de l'afflux massif de familles afghanes revenant du Pakistan. Si les tendances actuelles persistent, l'Afghanistan devra répondre aux besoins d'au moins 1 million de déplacés. Cela nécessiterait une aide accrue et représenterait une très lourde charge pour les services de santé et les autres services sociaux qui sont déjà excessivement sollicités. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, plusieurs milliers de familles devront affronter l'hiver sans des logements adéquats ou une aide suffisante.

Il est impossible d'adopter des politiques efficaces si le Gouvernement est divisé. Des tensions sont apparues au sein du Gouvernement. En effet, le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, a critiqué publiquement ce qu'il qualifie de mise en œuvre incomplète de l'accord politique de 2014. Depuis lors, les deux dirigeants se sont rencontrés à plusieurs reprises pour essayer de cerner les problèmes et de trouver des solutions. Des efforts sont en cours à cette fin, et d'autres réunions sont prévues.

Le Gouvernement d’union nationale se trouve à un tournant. Il faut définir la voie à suivre en faisant preuve d’un esprit de compromis réaliste et souple et d’une véritable sagesse politique. Les dirigeants doivent trouver une solution qui permettra au Gouvernement de fonctionner efficacement, à court et à long terme. L’Afghanistan ne peut pas se permettre le luxe d’une instabilité politique. Les dirigeants doivent montrer au peuple afghan et à la communauté internationale qu’ils sont capables de gouverner efficacement.

À l’approche du deuxième anniversaire de l’accord politique de 2014 qui a établi le Gouvernement d’union nationale, l’opposition politique conteste de plus en plus la légitimité du Gouvernement. Il faut faire avancer le programme politique de manière constructive, maintenir la stabilité politique et organiser des élections. La signature récente du décret sur la réforme électorale par le Président est un pas dans la bonne direction. La communauté internationale est fermement engagée à appuyer le Gouvernement d’union nationale et serait rassurée de le voir maintenir sa stabilité et son efficacité.

La paix en Afghanistan est indispensable. Sans la paix, les Afghans continueront de souffrir et il n’y aura pas de croissance économique ni de prospérité. Les Taliban n’ont pas encore démontré clairement leur engagement en faveur d’un processus de paix, en dépit du fait que le Président Ghani et la communauté internationale leur ont tendu la main à plusieurs reprises.

Les combats intensifs menés durant cet été sont la preuve que ce conflit est un cycle incessant de gains et de revers, de destruction et non de développement, et de souffrances continues pour les civils afghans. J’espère vivement qu’alors que l’hiver approche et que l’intensité des combats diminue, les Taliban démontreront leur volonté d’engager des pourparlers avec le Gouvernement afghan.

L’accord en cours de négociation entre le Gouvernement afghan et le Hezb-i-Islami témoigne de la sincérité du Gouvernement pour ce qui est des négociations. L’expérience montre que les processus de paix peuvent prendre des mois, voire des années. Il faut prendre des mesures pour renforcer la confiance entre le Gouvernement et les Taliban afin de préparer le terrain pour des négociations de fond. Plus vite un processus sera lancé, moins les Afghans souffriront. J’exhorte donc les deux parties à joindre leurs efforts pour instaurer une paix durable en Afghanistan.

L’Afghanistan a la possibilité de faire fond sur les réalisations des 15 dernières années et de continuer à avancer sur la voie de la stabilité et de l’autonomie. Il a toutes les chances d’y parvenir grâce à un Gouvernement efficace et l’appui constant de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

À l’issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j’ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité réaffirme son soutien au Gouvernement afghan et, en prévision de la Conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan qui se tiendra le 5 octobre 2016 et sera coparrainée par l’Union européenne et le Gouvernement afghan, demande à la communauté internationale de poursuivre ses efforts civils et ses actions en faveur du développement pour aider le Gouvernement et le peuple afghans, conformément au Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l’autonomie, afin de renforcer la prise en main et la direction du pays par les Afghans.
>
> Le Conseil souligne l’importance des progrès accomplis par l’Afghanistan et demande à toutes les parties politiques d’œuvrer de concert afin d’assurer un avenir pacifique et prospère pour le peuple afghan.
>
> Le Conseil se déclare de nouveau préoccupé par l’état de la sécurité en Afghanistan, condamne les activités terroristes perpétrées par les Taliban, y compris le Réseau Haggani, ainsi que par Al-Qaida, les groupes affiliés à l’EIIL (Daech) et d’autres groupes armés illégaux, et réaffirme son soutien au Gouvernement et tout particulièrement aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, dans leur tâche visant à sécuriser le pays et dans leur lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent.
>
> Le Conseil réaffirme son soutien à un processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans en vue de parvenir à une paix et une stabilité durables dans le pays et demande à tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux de coopérer à cet égard.

Le Conseil réaffirme son soutien sans réserve aux activités menées par la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan aux fins de l’exécution de son mandat, conformément à la résolution 2274 (2016), ainsi qu’au Représentant spécial du Secrétaire général.

Le Conseil fait de nouveau part de son ferme attachement à la souveraineté, l’indépendance, à l’intégrité territoriale et à l’unité nationale de l’Afghanistan et réaffirme que l’avenir de l’Afghanistan repose sur la construction d’un État stable, sûr et autosuffisant sur le plan économique, à l’abri du terrorisme et des stupéfiants, et fondé sur la primauté du droit, des institutions démocratiques solides, ainsi que la garantie et le respect des droits et des obligations du citoyen. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2016/14.

Je donne maintenant la parole au représentant de l’Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je voudrais féliciter la Nouvelle-Zélande pour l’efficacité avec laquelle elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous remercions le Secrétaire général de son dernier rapport en date (S/2016/768) sur la situation dans mon pays. Nous saluons la présence de l’Ambassadeur Tadamichi Yamamoto en sa qualité de nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et le remercions de son premier exposé au Conseil. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer étroitement avec lui et nous lui souhaitons plein succès dans l’exécution de ses fonctions très importantes.

Depuis le dernier débat du Conseil sur l’Afghanistan (voir S/PV.7722), le 21 juin, le pays a connu une intensification d’affrontements armés et d’attentats suicides, qui ont fait de nombreuses victimes parmi les civils, mis à l’épreuve notre résilience et conduit le processus de paix dans une impasse. Durant cette même période, grâce à l’appui constant de la communauté internationale, nous avons continué à faire des progrès soutenus pour renforcer les capacités, le professionnalisme et la viabilité des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Dans un contexte de débats démocratiques dynamiques – qui sont un élément clef de la situation politique ces derniers temps –, le programme de réforme du Gouvernement d’union nationale, conformément au Programme de développement durable à l’horizon 2030, commence à porter ses fruits. L’Afghanistan a réalisé des progrès en ce qui concerne le commerce régional et la connectivité des infrastructures, les mesures de lutte contre la corruption, la gouvernance, la primauté du droit et les droits de l’homme, les réformes juridiques, le rétablissement de la viabilité budgétaire et l’intégrité des finances publiques, les activités bancaires commerciales, la planification du développement, l’intégration sociale et le développement du secteur privé.

Durant cet été, le monde a été témoin d’une propagation effrénée de la terreur, et des attentats de grande envergure ont été perpétrés dans près de 20 pays sur trois continents. De la Libye à l’Afghanistan, en passant par la Somalie, l’Iraq, le Yémen, la Turquie, la Syrie, le Bangladesh, la France, la Libye, le Mali, l’Allemagne, l’Inde, l’Angola, le Congo, le Pakistan, le Nigéria et les Philippines, les attentats terroristes ont emporté de nombreuses vies innocentes et causé des dégâts énormes. Il est clair qu’en ce moment où les groupes terroristes subissent une pression internationale qui ébranlent leurs fondements, ils essaient de renforcer leurs réseaux symbiotiques et multiplient les attaques désespérées aux quatre coins du monde.

L’Afghanistan a également connu une augmentation du nombre d’attentats terroristes à grande échelle. En juin, des éléments affiliés à Daech ont terrorisé des villageois dans la province de Nangarhar. Quelques jours plus tard, les Taliban ont pris pour cible de nouvelles recrues de la police à l’extérieur de Kaboul. En juillet, des éléments affiliés à Daech ont encore frappé, cette fois une manifestation civile pacifique qui avait lieu à Kaboul. En août, les Taliban ont pris pour cible des bus de touristes à Hérat, et ils ont également agressé des étudiants à Kaboul. En septembre, ils ont pris pour cible des civils, des agents de sécurité et un groupe d’aide à Kaboul. Au total, environ 180 personnes, principalement des civils, ont perdu la vie et 435 ont été blessées dans ces attaques, qui ont causé d’importants dégâts aux infrastructures. Parmi les victimes se trouvaient un grand nombre de jeunes éduqués et talentueux, qui étaient profondément attachés au relèvement et au développement de leur pays.

Le 25 août, le Président Ashraf Ghani a appelé le Chef d’état-major de l’armée pakistanaise et lui a demandé de prendre des mesures concrètes sérieuses à l’encontre des commanditaires de l’attaque contre l’Université américaine d’Afghanistan à Kaboul. Ces attaques sauvages commises dans des centres urbains habités ont mis en évidence la lâcheté des groupes

terroristes et de leurs partisans, dont l'objectif est de compenser les pertes essuyées durant la prétendue offensive de printemps.

Nous avons des preuves que la plupart de ces attaques ont été organisées à l'extérieur de l'Afghanistan. Rien que la semaine dernière, nous avons saisi deux camions-remorques qui s'apprêtaient à entrer en Afghanistan en provenance du Pakistan avec 35 700 kilogrammes de nitrate d'ammonium, soit une quantité près de 20 fois supérieure à celle utilisée dans l'attentat à la bombe d'Oklahoma City en 1995. Imaginons une seconde l'étendue des dégâts qu'auraient pu causer une ou plusieurs attaques contre nous ou nos alliés.

À en juger par notre expérience passée, à l'approche de la nouvelle session de l'Assemblée générale, du deuxième anniversaire du Gouvernement d'union nationale afghan et de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, les Taliban et d'autres groupes terroristes pourraient intensifier leurs attaques afin de gagner une visibilité internationale.

La montée de l'extrémisme violent et du terrorisme dans le monde prouve que le rythme actuel de la lutte contre le terrorisme est au mieux lent par rapport à l'échelle de la menace. Les efforts en cours demeurent épars, lents et parfois statiques, et ils ne sont pas adaptés à la sophistication et aux tactiques en évolution constante des réseaux terroristes mondiaux pour en venir à bout, d'après l'expérience de l'Afghanistan. En tant qu'impératif stratégique, nous devons aller au-delà de la rhétorique et nous attaquer aux facteurs qui alimentent le terrorisme, notamment le rôle d'éléments étatiques dans l'organisation et la facilitation de la croissance du terrorisme. Nous devons faire le point sur l'action antiterroriste de l'ONU pour identifier et combler les lacunes en matière de mise en œuvre et déterminer les mesures que doivent prendre les organismes compétents des Nations Unies pour obtenir des résultats et s'acquitter efficacement de leurs mandats.

Les attaques brutales perpétrées par les Taliban se poursuivent dans différentes parties du pays, en particulier dans les provinces du Helmand, de Kondoz et de Paktia. Leur objectif est de créer en Afghanistan un espace politique durable pour les dirigeants du mouvement Quetta Shura et du réseau Haggani.

La réaction des Forces nationales de sécurité afghanes a été remarquable. Les attaques successives des Taliban et de Daech ont été repoussées dans différentes parties du pays, ce qui prouve que ces factions extrémistes n'ont pas la capacité de tenir des territoires où que ce soit en Afghanistan. Néanmoins, nous sommes en train de mettre en place des mesures pour prévenir leurs attaques plutôt que d'y réagir. J'ai le plaisir d'annoncer que conformément au plan quinquennal de mon gouvernement, qui met l'accent sur la réconciliation, la sécurité et la stabilité, la mobilité et l'efficacité de nos forces de sécurité ont permis de renforcer la résilience de l'Afghanistan face aux problèmes de sécurité.

À l'avenir, la poursuite de l'appui de nos partenaires internationaux demeurera capitale. Nous saluons les résultats obtenus au sommet de l'OTAN tenu à Varsovie en juillet dernier, notamment la prolongation de la mission Soutien résolu au-delà de 2016, la confirmation du maintien des contributions nationales au financement des Forces nationales de sécurité afghanes jusqu'à la fin de 2020 et le renforcement de notre partenariat durable avec l'OTAN. Nous nous sommes déterminés à renforcer nos institutions de sécurité et à garantir la prestation de services dans le respect de l'état de droit. Nous continuerons d'augmenter nos contributions financières aux Forces nationales de sécurité afghanes. L'autonomisation des femmes va se poursuivre dans tous les aspects de la société afghane, notamment au sein des Forces nationales de sécurité afghanes et dans le cadre des processus politiques, et en mettant pleinement en œuvre le plan d'action national afghan relatif à la résolution 1325 (2000). Nous avons déjà pris les mesures nécessaires pour protéger les enfants contre les effets du conflit armé et nous avons obtenu des résultats satisfaisants et mesurables.

En dépit du fait que nous maintenons des contacts constants et des efforts que nous déployons dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale, le Pakistan n'a pas encore saisi l'occasion de devenir un véritable agent de paix. Il convient de souligner que sur la base de la feuille de route du Groupe, pour gagner la reconnaissance de la communauté internationale en tant que partenaire sérieux et véritable dans la lutte contre le terrorisme, le Pakistan doit prendre les mesures nécessaires contre les éléments des Taliban avec lesquels il est impossible de s'entendre.

Nous remercions l'Organisation de la coopération islamique d'avoir recentré son attention sur la promotion de la paix en Afghanistan. Nous attendons avec impatience la tenue de la conférence des oulémas à la Mecque et à Médine, qui rassemblera des intellectuels

musulmans du monde entier pour dénoncer la violence en Afghanistan.

Le 21 septembre, nous célébrerons le deuxième anniversaire de la signature de l'accord portant création du Gouvernement d'union nationale. Nous sommes attachés à la pleine mise en œuvre de cet accord. Des discussions sont en cours entre les dirigeants du Gouvernement d'union nationale afin d'honorer les engagements pris dans l'accord qui ne l'ont pas encore été.

Je puis assurer au Conseil que notre élite politique, indépendamment des origines ethniques et linguistiques de chacun ou de sa position politique, est déterminée à protéger l'intérêt national de l'Afghanistan en appuyant pleinement les forces de sécurité nationales. Les événements, perçus par certains comme des « tensions » au sein du Gouvernement d'union nationale, et comme des « pressions croissantes » par les groupes d'opposition politique, font partie d'un exercice de routine qui entre dans le cadre du débat démocratique et sont une caractéristique de notre société dynamique, au sein de laquelle les citoyens expriment leurs vues dans l'exercice de leurs droits démocratiques. Dans l'édition 2016 du classement mondial de la liberté de la presse, l'Afghanistan est mieux classé que tous ses voisins et il occupe le quatrième rang parmi les 13 pays d'Asie du Sud et centrale en matière de promotion d'une culture de liberté d'expression. Nous nous emploierons à améliorer la stabilité politique en menant un dialogue sain sur les questions en suspens.

Je suis heureux de présenter les principaux progrès que nous avons enregistrés au cours des trois derniers mois. Les besoins de l'Afghanistan en matière de développement sont liés aux réformes à grande échelle que nous sommes en train de mettre en place pour lutter contre la corruption, améliorer la prestation des services et promouvoir la transparence. La collaboration avec nos partenaires régionaux a abouti à des projets qui transformeront le paysage économique dans notre partie du monde. Nous avons déjà assisté à l'inauguration du projet de gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, du projet électrique CASA 1000 et à la signature de l'accord sur le port de Chabahar, qui constituent autant de possibilités de coopération régionale à un niveau sans précédent.

En août, nous avons achevé la construction de 2 015 logements à Kaboul, menant ainsi à bien un projet d'envergure. D'autres projets sont en cours pour fournir plus de 11 000 logements, avec l'appui de la Chine et du Qatar.

La semaine dernière, pour la première fois dans l'histoire des relations sino-afghanes, un train de marchandises spécial reliant les deux pays a été officiellement accueilli à Hairatan, en Afghanistan.

En outre, dans le cadre du projet de la ligne de chemin de fer Khaf-Hérat, un train iranien est entré sur le territoire afghan, offrant ainsi de nouvelles possibilités d'activité économique accrue. Ces faits reflètent un esprit de coopération constructif dans l'intérêt mutuel dans notre région. Nous demandons instamment à nos autres voisins d'adopter une approche similaire et d'éviter les mesures qui sapent les relations, telles que la fermeture des ports d'entrée, les blocus commerciaux, les tirs d'artillerie et les activités illégales de construction le long de la partie sud-est de notre territoire.

Nous prions instamment le Gouvernement pakistanais de choisir la voie de la coopération pour renforcer des relations constructives et instaurer la confiance, une condition préalable fondamentale pour la paix et la stabilité pour nos deux pays. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction de l'annonce de l'achèvement d'ici à la fin de l'année des projets de santé financés par le Pakistan en Afghanistan.

En tant que composante principale de notre politique étrangère, nous sommes convaincus que la coopération régionale et le multilatéralisme sont des catalyseurs de la paix et de la prospérité. À cet égard, nous attendons avec intérêt la prochaine réunion trilatérale Afghanistan-Inde-États-Unis qui se tiendra en marge de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Je voudrais informer le Conseil que le Président Ghani est actuellement en visite officielle à New Delhi, et que l'Inde vient d'annoncer la fourniture d'une aide supplémentaire d'un milliard de dollars pour le développement en Afghanistan. Nous remercions l'Inde de cette annonce de contribution.

Le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption et le Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption sont déjà opérationnels, connaissant des affaires de corruption impliquant des fonctionnaires du Gouvernement. Notre secteur judiciaire est en train d'être revitalisé grâce à une série de mesures audacieuses. Plus de 600 juges ont été remplacés, et 60 agents des services judiciaires sont poursuivis pour corruption et négligence. Nous avons aussi annoncé de nouvelles nominations et procédé à des

évaluations des compétences pour instiller une culture de transparence dans nos institutions publiques.

Parallèlement à nos réalisations économiques, notre secteur social est en train d'atteindre de nouveaux sommets, les femmes exerçant de plus de plus de fonctions de direction à différents niveaux du Gouvernement. Il y a plus de femmes aujourd'hui à des postes de haute responsabilité dans le Gouvernement qu'à aucun autre moment de l'histoire de l'Afghanistan. Quatre femmes sont ainsi ministres, neuf sont vice-ministres, une est gouverneur, une est chef adjoint du Haut Conseil de paix et plusieurs autres sont des diplomates de haut rang. Le Ministère de l'intérieur a ouvert six nouvelles unités de protection de l'enfance dans les centres de recrutement de la police, portant leur nombre total à 13 dans le pays. Nous sommes attachés à la protection des enfants et avons interdit aux forces de sécurité l'utilisation des écoles à des fins militaires. Nous sommes en train d'élaborer notre politique nationale de réduction du nombre de victimes civiles, qui sera adoptée par l'ensemble des institutions publiques aux fins d'une meilleure protection des citoyens.

Toutefois, essentiellement du fait des attaques menées par les Taliban et d'autres groupes extrémistes, le nombre de personnes déplacées dans le pays a augmenté, surtout dans les zones rurales. L'insécurité alimentaire et l'absence de soins de santé appropriés restent un défi pour ce groupe de personnes, et le Gouvernement consacre ses ressources à l'atténuation de la crise. Au titre du programme de rapatriement librement consenti, le nombre de rapatriés a énormément augmenté. Le nombre de migrants afghans en Europe a aussi diminué par rapport à 2015. Nous sommes reconnaissants à l'ONU et à nos partenaires internationaux pour la poursuite de leur assistance humanitaire.

Pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants, malgré une certaine augmentation de la production d'opium et de la superficie des cultures de pavot, nous continuons de mettre l'accent sur les mesures d'éradication malgré les problèmes d'ordre sécuritaire. Nous sommes satisfaits de l'issue de la neuvième session du Groupe de travail régional chargé du renseignement sur les précurseurs, qui, entre autres, a identifié les nouvelles mesures à prendre concernant le trafic des précurseurs.

La prochaine conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan sera une occasion d'exposer à la communauté internationale les résultats que nous avons obtenus de haute lutte. L'accent sera mis sur les efforts menés conjointement par la communauté internationale et l'Afghanistan pour accroître l'efficacité d'un soutien international durable, les multiples mesures de réformes prises par l'Afghanistan, notamment la gestion des fonds publics et la lutte contre la corruption, ainsi que les efforts régionaux visant à réaliser la paix et la prospérité économique. Les préparatifs de cette conférence se poursuivent, et nous avons présenté le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan à nos partenaires pour qu'ils y apportent leur contribution finale.

Le scénario de sécurité internationale est en train de connaître une importante évolution, et le rôle de l'Afghanistan dans la lutte contre le terrorisme reste central. Nous avons longtemps souffert du fait des extrémistes et nos populations ont payé un lourd tribut en sang et en sacrifices en leur faisant face. Pour d'innombrables Afghans, la promesse d'un avenir pacifique s'est envolée du fait de plusieurs années d'instabilité. Toutefois, ces 15 dernières années, le Gouvernement afghan, avec ses nombreux amis internationaux, y compris les Nations Unies, a œuvré d'arrache-pied pour redonner foi aux valeurs que nous chérissons – la liberté, la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme pour tous. Nous attendons avec intérêt de voir tous les membres de la communauté internationale à la Conférence de Bruxelles pour réaffirmer les promesses d'aide à l'Afghanistan, et se concentrer de nouveau sur les immenses efforts qui sont encore nécessaires dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Une victoire pour l'Afghanistan dans ce cadre serait une victoire pour le monde, et nous serons plus en sécurité et plus prospères ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé. M. Yamamoto a assumé son rôle à un moment charnière pour l'Afghanistan.

L'Afghanistan est en guerre depuis trop longtemps. En effet, la plupart des Afghans n'ont d'autre souvenir que celui de la guerre. La Nouvelle-Zélande prend la parole aujourd'hui en tant que pays qui a appuyé l'Afghanistan dans sa quête de paix et de stabilité pendant des décennies, en fait depuis le retrait des forces soviétiques en 1989. Depuis 2001, plus de 3500 Néo-Zélandais ont servi en Afghanistan.

Certains y ont laissé leur vie. Nous avons investi des millions de dollars pour appuyer le développement économique de l'Afghanistan et renforcer ses forces de sécurité. Et nous nous y trouvons toujours.

La contribution de la Nouvelle-Zélande n'est qu'une infime partie de l'énorme investissement fait par la communauté internationale dans l'avenir de l'Afghanistan au cours des 15 dernières années. Mais comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, une paix durable demeure une perspective éloignée. Les Taliban et d'autres groupes extrémistes continuent de représenter une menace existentielle pour l'État afghan et de lancer des attaques horribles contre les civils. Le peuple afghan aura besoin de l'appui de la communauté internationale jusqu'à ce qu'il soit mis fin au cycle de la guerre et de la terreur. Voilà pourquoi la Nouvelle-Zélande s'est jointe à d'autres à Varsovie en juillet pour réaffirmer notre appui à la sécurité et à la stabilité en Afghanistan. Nous avons continué de fournir des formateurs militaires à l'École d'officiers de l'Armée nationale afghane et de financer les Forces nationales de sécurité et de défense afghanes. Suivre une autre voie reviendrait à céder le terrain aux terroristes et à accepter l'échec de l'État afghan.

Dans le même temps, l'expérience nous a aussi appris que l'aide internationale, quel que soit son volume, ne peut, à elle seule, apporter la paix en Afghanistan. Le moment est venu d'avoir une conversation honnête sur les raisons qui font que la paix s'avère éloignée, et sur ce qui doit être changé. L'avenir de l'Afghanistan dépend en fin de compte de son gouvernement et de son peuple. Au cours des 35 dernières années, l'Afghanistan a pâti de la mauvaise gouvernance. Trop souvent, ses dirigeants ont fait passer leurs intérêts personnels et les intérêts de groupes avant le bien-être de la population et recouru au trafic d'influence et à la force pour atteindre leurs objectifs.

La formation, il y a deux ans, du Gouvernement d'union nationale, avec son programme de réforme, a permis de faire renaître l'espoir. Elle était pour les dirigeants du pays l'occasion de mettre de côté leurs divergences et de mettre en place un gouvernement exempt de calculs intéressés et de corruption. Mais que voyons-nous aujourd'hui? Un Président et un Chef de l'exécutif aux relations distendues, une incapacité à entreprendre les nécessaires réformes électorales devant permettre la tenue des élections législatives, ce qui porte atteinte à la légitimité du Gouvernement actuel et contient les germes de différends électoraux futurs et de l'instabilité; un Gouvernement qui, en deux ans d'existence, n'a pas encore pourvu plusieurs postes de haut niveau; et tout un ensemble de réformes promises – afin d'améliorer la gouvernance et de permettre au Gouvernement de s'attaquer à la corruption – qui n'ont même pas encore été sérieusement discutées, et encore moins mises en œuvre. Ces défaillances sont profondément préoccupantes. La division et le dysfonctionnement qui continuent de caractériser le Gouvernement d'unioné nationale menacent les progrès que nous avons accomplis ensemble au cours des 15 dernières années. Aussi réaffirmons-nous, au moment où la communauté internationale renouvelle son engagement à l'égard de l'Afghanistan, les attentes que nous avons, à notre tour, à l'égard du Gouvernement.

Premièrement, nous comptons sur le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, pour aplanir leurs divergences et travailler de concert dans l'intérêt de leur peuple. Comment un gouvernement où l'on ne se parle pas peut-il tenir des pourparlers de paix avec d'autres? Nous comptons que les réformes promises seront mises en œuvre et que des efforts sérieux seront faits pour lutter contre la corruption. Nous comptons sur des efforts crédibles en vue de la promulgation de la réforme électorale, et sur la tenue d'élections en temps voulu.

Si les chances d'une reprise des pourparlers de paix sont peut-être limitées à court terme, la Nouvelle-Zélande exhorte le Gouvernement à se préparer à prendre langue avec toutes les parties au sujet de la paix et de la réconciliation. Si peu engageant que cela puisse paraître, l'avènement d'un Afghanistan stable et pacifique dépendra en dernière analyse d'une réconciliation, sous une forme ou une autre, avec les éléments de l'opposition armée.

Nous appelons également les voisins et partenaires internationaux de l'Afghanistan à faire montre dans les faits de leur attachement à ce processus. Le régime des sanctions contre les Taliban doit être utilisé pour mettre en place des conditions propres à permettre la tenue des pourparlers, et non pour y faire obstruction. Le Gouvernement afghan doit prendre davantage en mains ce processus, qui, s'il est bien utilisé, pourrait lui donner un moyen de peser sur ses négociations avec l'opposition armée.

Ces attentes à l'égard du Gouvernement d'union nationale, nous lui en faisons part dans l'esprit d'amitié et de partenariat qui sous-tend l'appui fourni par la Nouvelle-Zélande à l'Afghanistan depuis maintenant 35 ans. Nous restons déterminés à honorer

notre engagement, mais cela ne profitera vraiment au peuple afghan que si le Gouvernement d'union nationale fait de même.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole aux autres membres du Conseil de sécurité.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je souhaite pour commencer vous remercier, Monsieur le Ministre, de l'honneur que vous nous faites de présider la présente séance du Conseil de sécurité, ce qui atteste non seulement, à mon sens, de l'importance que la Nouvelle-Zélande attache à ce débat, mais également de la reconnaissance du sentiment que partagent les membres du Conseil dans leur appui à l'Afghanistan.

Je souhaite deuxièmement souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'Ambassadeur Yamamoto, dont nous accueillons pour la première fois la présence dans cette salle. Qu'il soit assuré de l'appui de l'Espagne et de la confiance – j'en suis sûr – du Conseil de sécurité.

Enfin, permettez-moi également, Monsieur le Président, comme de coutume, et il ne pourrait en être autrement, de souscrire aux éléments contenus dans la déclaration que prononcera tout à l'heure l'observatrice de la délégation de l'Union européenne au nom de ses États membres.

Nous avons adopté aujourd'hui une déclaration présidentielle sur l'Afghanistan (S/PRST/2016/14). Dit ainsi, cela paraît simple, mais c'est pourtant un fait de grande portée : premièrement, de par l'importance de cet instrument – il convient en effet de rappeler que depuis 2014, le Conseil n'a adopté aucune déclaration présidentielle sur l'Afghanistan; deuxièmement, parce que cette adoption souligne une fois de plus que le Conseil de sécurité est uni dans son appui à l'Afghanistan, à son gouvernement et aux citoyens de ce pays, ce qui importe au plus haut point en ce moment; troisièmement, de par l'opportunité de cette adoption – nous ne sommes plus qu'à quelques semaines de ce qui sera sans aucun doute le rendez-vous international le plus important de ces dernières années pour l'Afghanistan, je veux parler de la Conférence de Bruxelles prévue au mois d'octobre prochain. L'Afghanistan y présentera à la communauté internationale son nouveau Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, la stratégie qu'il s'est donnée pour continuer d'approfondir le développement économique, social et institutionnel du pays sur la base des acquis notables enregistrés dans les dernières années. Pour notre part, nous aurons l'occasion, au sein de la communauté internationale, de renouveler notre soutien politique et financier en faveur de ces efforts dans l'intérêt de tous les Afghans.

Je voudrais maintenant évoquer la situation politique en Afghanistan, dont a parlé le Représentant spécial et qui fait l'objet d'un examen particulier dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/768). L'Espagne appuie l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les responsables politiques d'Afghanistan afin qu'ils fassent preuve de responsabilité et d'esprit de coopération et veillent toujours à privilégier les intérêts communs et le bien des citoyens afghans dans leur recherche de solutions aux défis que doit relever le pays. La perspective de la Conférence de Bruxelles ne fait qu'augmenter l'importance et la nécessité de cette unité, d'ici à ce rendez-vous proprement dit mais aussi dans la période qui s'ouvrira après cette importante réunion.

D'autre part, je ne peux manquer d'évoquer la délicate situation que vit le pays en matière de sécurité. L'Espagne condamne fermement et catégoriquement tout acte de terrorisme, quels qu'en soient les motifs, et réaffirme son appui au Gouvernement afghan dans sa lutte contre ce fléau. Ces actions ne parviendront pas à faire plier le peuple afghan dans sa volonté, qui n'est autre que de parvenir à stabiliser l'Afghanistan, et de le voir devenir prospère, dans le cadre d'un processus où, sans aucun doute, les femmes afghanes sont appelées à jouer un rôle notable. Je remercie l'Ambassadeur Saikal d'avoir évoqué cette question dans sa déclaration.

Représentant une délégation particulièrement attachée à cette question, je voudrais remercier également le Représentant spécial, M. Yamamoto, de l'engagement dont il fait preuve à l'égard de la question des femmes, et de la paix et la sécurité. En juillet dernier, durant la séance d'information où il intervenait, avec son équipe, à l'intention du groupe informel d'experts créé en application de la résolution 2242 (2015), il nous a fourni des informations détaillées et précieuses sur ce point. Nous accueillons avec satisfaction, à cet égard, les engagements pris ces derniers mois par le Gouvernement afghan, en particulier l'adoption du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, et la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, dans la mise en oeuvre de laquelle nous l'engageons à s'investir. Les défis sont

toujours énormes et il reste beaucoup à faire, mais l'on est sur la bonne voie.

Nous nous félicitons, d'autre part, que la formation du personnel de la MANUA sur les questions sexospécifiques ait été renforcée et que la direction de la Mission se réunisse régulièrement pour poursuivre l'élaboration et assurer le suivi de sa stratégie relative aux femmes, et à la paix et la sécurité, afin d'amener ses interlocuteurs afghans à accorder plus d'importance à la participation et à la protection des femmes et des filles afghanes. Pour l'Espagne, il ne s'agit pas d'une question accessoire mais centrale. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est également nécessaire de fournir des informations stratégiques et dûment ventilées sur cette question au cours des séances d'information du Conseil et dans les rapports périodiques du Secrétaire général. Le prochain débat sur la MANUA, prévu dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil, devrait être un bon moment pour aborder cette question.

Je ne saurais conclure sans réaffirmer l'appui de l'Espagne aux efforts en faveur d'un processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans, pour les Afghans. C'est la seule façon de garantir l'instauration d'une paix durable et stable, et à cette fin, la coopération et la coordination de tous les acteurs de la région est indispensable et surtout, rien ne saurait s'y substituer.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé et à exprimer notre appui sans réserve au rôle important assumé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'ensemble des organismes des Nations Unies pour l'aide fournie à l'Afghanistan et pour leur coordination de l'assistance de la communauté internationale, conformément au mandat prescrit par la résolution 2274 (2016) du Conseil de sécurité.

L'Ukraine s'associe à la déclaration que fera tout à l'heure l'observatrice de l'Union européenne, mais je voudrais toutefois et à titre national faire plusieurs observations.

Il y a eu, au cours de la période considérée, des signes encourageants de progrès réalisés en Afghanistan, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'économie et du développement où le pays est confronté à nombre de défis. Nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités pour lutter contre la corruption et le terrorisme, la pauvreté et le chômage et combler le déficit budgétaire, comme le stipule le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Toutefois, les tensions politiques actuelles entre les hauts responsables afghans face à l'absence de véritables réformes, notamment dans le domaine électoral, ne jettent pas une lumière très positive sur le Gouvernement d'union nationale afghan. Elles risquent également d'avoir un impact sur la tenue, attendue depuis longtemps, d'élections au parlement et aux conseils de districts prévues pour le mois prochain. Nous appelons les dirigeants afghans à se réunir et à s'efforcer de promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit, la lutte contre la corruption et les droits de l'homme, et à renforcer la coordination entre les forces de sécurité et les services de répression afin de s'assurer qu'ils seront en mesure de lutter efficacement contre les menaces posées à la sécurité.

La promotion d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans doit rester prioritaire dans l'optique d'un règlement durable de ce conflit long de plusieurs décennies qui afflige le pays. Nous notons avec regret que durant la période considérée, le Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, de la Chine, des États-Unis d'Amérique et du Pakistan et dont la tâche consiste à créer un environnement favorable à ce processus, n'a tenu aucune réunion. Et il n'y a pas eu non plus une diminution des hostilités, les Taliban ayant rejeté tous les appels du Gouvernement afghan à rejoindre le processus de paix et de réconciliation. Il semble de plus, et c'est inquiétant, que les négociations de paix du Gouvernement d'union nationale avec certains groupes armés et factions modérés soient dans l'impasse. L'offensive continue menée par les terroristes dans l'ensemble du pays et les attentats-suicides à répétition impliquant des engins explosifs improvisés dans les villes principales continuent de faire de nombreux morts et d'avoir des incidences négatives sur la stabilité politique et économique et sur la sécurité.

Nous ne croyons pas que des progrès tangibles vers la stabilisation soient possibles tant que les autres acteurs régionaux ne seront pas prêts à mettre leurs différences de côté et à faire pression sur les chefs taliban en les privant de sanctuaire et en contraignant ce mouvement à renoncer à sa politique d'agression contre l'Afghanistan et à participer sérieusement aux négociations de paix. La coopération régionale doit également avoir pour objectif de trouver des moyens de faire obstruction aux sources de financement des Taliban et d'autres groupes terroristes en mettant fin au trafic de stupéfiants et en renforçant la sécurité aux frontières afin d'empêcher les

combattants terroristes de se rendre dans la région en conflit et d'en sortir.

La situation humanitaire en Afghanistan nécessite toujours notre attention, compte tenu du nombre croissant de victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants, et des taux élevés de déplacement de personnes forcées d'abandonner leur foyer et de chercher refuge ailleurs pour se protéger contre les violations constantes de leurs droits fondamentaux, en particulier contre les femmes et les filles. Le recrutement d'enfants par les Taliban est également fort préoccupant. Malgré l'annonce d'une politique nationale visant à limiter les pertes civiles, un nombre presque égal d'attaques contre la population civile est attribué aux groupes antigouvernementaux et aux forces nationales afghanes.

Tout en notant les faits nouveaux positifs concernant le programme sur l'égalité des sexes, notamment l'élaboration d'importantes politiques juridiques, nous voudrions souligner la nécessité de veiller à la pleine mise en œuvre du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, étape cruciale pour faire des femmes des partenaires égales et à part entière dans l'instauration d'un avenir stable pour le pays. C'est également le défi à relever à l'approche des prochaines élections.

Au vu de toutes ces circonstances, il est indispensable de fournir à l'Afghanistan l'assistance militaire et financière requise afin de parvenir à des résultats concrets face aux menaces terroristes, économiques et humanitaires et d'assurer un avenir viable au pays. À la suite du Sommet de l'OTAN à Varsovie, au cours duquel la promesse a été faite d'aider les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes jusqu'en 2020, la communauté internationale devrait saisir l'occasion offerte par la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre pour aider le pays à établir ses institutions et à lancer son développement économique. Elle doit également renforcer d'urgence l'assistance humanitaire en vue de répondre aux besoins de plus d'un million de personnes déplacées et de rapatriés.

L'Ukraine reconnaît le rôle capital de l'ONU dans les efforts internationaux de promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan et la contribution précieuse des organisations et institutions internationales compétentes en faveur de l'Afghanistan. Il est de la plus haute importance d'assurer la bonne coordination de ces efforts et d'éviter les doubles emplois, notamment en utilisant de manière optimale les mécanismes de coordination existants.

Il importe au plus haut point de créer des synergies entre les organisations régionales et d'intensifier la coopération avec les pays partenaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe afin notamment de lutter contre les menaces communes posées à la sécurité, y compris celles qui émanent d'Afghanistan. Un partenariat renforcé avec les organisations présentes sur le terrain en Afghanistan peut nous aider à mieux définir et à mieux évaluer nos activités. À cette fin, l'appui inestimable de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de son programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins est des plus pertinents. Cela étant, les questions liées à l'Afghanistan doivent continuer à être examinées par un large éventail d'acteurs, tandis que les politiques en Asie centrale doivent être réorientées afin de mieux prendre en compte les questions touchant l'Afghanistan.

En adoptant la présente déclaration présidentielle sur l'Afghanistan (S/PRST/2016/14), nous signalons clairement au peuple afghan que le Conseil de sécurité appuie pleinement les efforts qu'il déploie pour relever les défis d'ordre sécuritaire, économique et développemental. Il importe cependant que le Gouvernement afghan poursuive la mise en œuvre de réformes nationales au lieu de se limiter à faire des déclarations. Cela lui permettra de garder la confiance de l'ensemble de la communauté internationale et la volonté de cette dernière d'aider le pays à recouvrer sa souveraineté et son intégrité territoriale, tout en jetant une base solide pour la paix, la sécurité et la prospérité, tant en Afghanistan que dans la région.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé très complet sur la situation en Afghanistan. Nous lui souhaitons plein succès dans son nouveau – et important – poste. Nous avons écouté avec attention les observations de l'Ambassadeur de la République islamique d'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal.

La situation en Afghanistan, malgré tous les efforts consentis, ne porte pas à l'optimisme. Nous notons la détérioration continue des conditions de sécurité. Les combats se sont intensifiés dans plusieurs régions du pays. L'élimination du chef taliban, le mollah Mansour, a entraîné le renforcement de l'influence de

radicaux irréconciliables, notamment le réseau Haqqani, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le nombre grandissant des recrues et par l'influence croissante de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) qui tente d'absorber d'autres groupes de l'opposition armée, principalement dans le nord du pays. Si ce processus n'est pas contenu, l'année prochaine, nous serons confrontés à une force bien plus redoutable. À cet égard, nous avons été très étonnés, lorsque nous avons adopté aujourd'hui la déclaration du Président sur l'Afghanistan (S/PRST/2016/14), que nos amis et collègues des États-Unis n'aient pas accepté d'introduire dans le texte une formule concernant la menace croissante posée par l'EIIL. La Russie attend des États-Unis des actions beaucoup plus robustes contre les combattants de l'EIIL dans ce pays.

Nous condamnons avec force les attaques terroristes barbares qui ont frappé Kaboul et d'autres villes afghanes à plusieurs reprises ces trois derniers mois. Nous espérons que les responsables de ces crimes seront sévèrement punis et que les autorités afghanes prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité. Nous exprimons toutes nos condoléances aux familles et amis des disparus et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

La Russie appuie la politique adoptée par le Gouvernement afghan pour parvenir à la réconciliation nationale. Nous sommes prêts à l'aider dans le processus de négociations, notamment en faisant preuve de souplesse en ce qui concerne un éventuel assouplissement du régime de sanctions imposé par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) sur les Taliban, si cela n'est pas en contradiction avec les intérêts nationaux de l'État afghan.

La tâche la plus importante du processus de réconciliation, à savoir amener les Taliban à la table des négociations, n'a pas été réalisée. En effet, le format du Groupe de coordination quadrilatérale pour l'organisation de négociations directes entre Kaboul et les Taliban n'a pas été en mesure de produire des résultats positifs à ce jour. Il en va de même des négociations avec le Hezb-i-Islami, le parti islamique extrémiste afghan dirigé par Gulbuddin Hekmatyar. Il est d'ailleurs peu probable que des négociations directes entre les Taliban et les autorités afghanes puissent reprendre avant la fin de l'année.

Nous estimons que la responsabilité première concernant la situation actuelle dans le domaine de la sécurité et de la formation des soldats et des agents des forces de l'ordre en Afghanistan incombe aux États-Unis et à leurs alliés de l'OTAN, qui n'ont à ce jour pas atteint les objectifs escomptés. De nombreuses tâches qui ont été assumées par la Force internationale d'assistance à la sécurité avant le début de l'été restent également inachevées. Nous espérons que le maintien de 8 400 militaires des États-Unis jusqu'au début de 2017, au lieu des 5 500 qui avaient été prévus au départ, ainsi que les accords adoptés au sommet de l'OTAN à Varsovie permettront d'améliorer les conditions de sécurité. À notre avis, si nous voulons stabiliser la situation à long terme, il nous faut former et équiper les Forces nationales de sécurité afghanes afin qu'elles puissent assurer de manière autonome le maintien de l'ordre dans le pays.

Les stupéfiants, qui sont produits en très grandes quantités en Afghanistan, menacent la stabilité de l'ensemble de la région et au-delà, les flux d'opiacés représentant une source non négligeable de financement du terrorisme. Il est donc particulièrement important d'intensifier les efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre le trafic des stupéfiants afghans.

Nous constatons qu'il y a une prise de conscience mondiale de l'importance que revêt le contexte régional dans le règlement du conflit en Afghanistan, ainsi qu'un nombre croissant de forums consacrés aux questions afghanes. Nous pensons qu'il est important que les acteurs régionaux jouent un rôle décisif dans les activités de ces forums. Dans ce contexte, nous pensons que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, qui est également appelé initiative sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, doit générer de nouvelles idées plutôt que de répliquer le travail d'organisations régionales qui fonctionnent déjà avec succès.

Nous sommes convaincus que les efforts visant à aider l'Afghanistan doivent surtout s'appuyer sur des structures qui ont fait leurs preuves, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Comme chacun le sait, l'Afghanistan est un observateur auprès de cette organisation depuis 2012. En 2015, au sommet d'Ufa, le pays a officiellement demandé son adhésion en tant que membre à part entière. Pour donner une nouvelle impulsion à ce processus, nous pensons qu'il serait utile, à ce stade, de rétablir le groupe de

contact Organisation de Shanghai pour la coopération-Afghanistan. La coopération entre l'Afghanistan et l'Organisation du Traité de sécurité collective présente également un potentiel important pour renforcer la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants.

M. Lamek (France) : Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de votre participation personnelle aujourd'hui et de votre engagement sur ce sujet qui est si important pour le Conseil de sécurité. Je voudrais aussi commencer par remercier chaleureusement M. Tadamichi Yamamoto, à qui je souhaite la bienvenue en tant que nouveau Représentant spécial. Je crois qu'il connaît bien l'Afghanistan et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Enfin, je remercie l'Ambassadeur Saikal de sa présentation.

Je m'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne tout à l'heure.

Tout d'abord, alors que nous approchons du deuxième anniversaire du Gouvernement d'union nationale, il est important de souligner les progrès importants enregistrés par le Gouvernement afghan depuis septembre 2014. La France réitère ici son plein soutien au Gouvernement afghan et l'encourage à accroître ses efforts en faveur du développement et de la stabilisation du pays.

Pour autant, à la veille de la Conférence de Bruxelles, le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan dans la poursuite de cette transition demeure essentiel. Le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à cet égard est évidemment central, et je voudrais saluer l'action menée par tous les personnels des Nations Unies en Afghanistan depuis 15 ans. La France se réjouit que le Conseil ait pu, par le biais de la déclaration du Président que nous venons d'adopter (S/PRST/2016/14), réitérer ce message de solidarité et de soutien, dans un contexte qui reste fragile.

Ensuite, nous les évoquons régulièrement ici au Conseil, mais force est de souligner que les défis que l'Afghanistan doit relever chaque jour restent nombreux. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/768), en dépit des progrès considérables des forces afghanes, dont je salue ici l'engagement et le courage, la détérioration continue de la situation sécuritaire est extrêmement préoccupante. Les récents attentats, imputables aux Taliban comme à l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan, c'est-à-dire Daech, démontrent que la situation reste fragile. La France condamne avec la plus grande fermeté ces actes terroristes et je tiens ici, au nom de la France, à exprimer à nouveau toutes nos condoléances pour ces drames.

Il existe des difficultés sur le plan économique. L'économie illicite, la corruption ainsi que la production et le trafic de drogues doivent être activement combattus, car ce sont également des obstacles au rétablissement durable de la sécurité et au développement de l'Afghanistan. Le développement d'échanges économiques avec les pays régionaux et la communauté internationale doit être encouragé. Comme M. Yamamoto l'a dit tout à l'heure, ce contexte fragile rend le maintien de l'unité du Gouvernement afghan d'autant plus indispensable pour faire face à ces défis, et nous appelons les autorités afghanes à travailler en ce sens.

Enfin, le concept de processus de paix dirigé par les Afghans demeure plus que jamais valable, parce qu'il n'y a pas de processus de paix qui peut être imposé de l'extérieur. Des pressions accrues doivent être exercées sur les Taliban par tous ceux qui ont une influence sur eux afin de donner une chance à un règlement politique.

Il est important que l'Afghanistan travaille étroitement avec ses partenaires de la région à une feuille de route pour une paix durable. La France appelle également tous les pays de la région à soutenir activement et sans ambiguïté la stabilisation de l'Afghanistan et à contribuer positivement à l'établissement d'une paix durable dans ce pays.

Le soutien de l'ONU, notamment à travers la MANUA, est crucial aujourd'hui, alors même que l'afflux de réfugiés renvoyés du Pakistan risque de confronter le Gouvernement afghan et sa population à une situation humanitaire très difficile dans le court terme et à des problématiques de réintégration à plus long terme.

Le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à Varsovie, les 8 et 9 juillet, a réaffirmé le soutien international à la sécurité en Afghanistan pour les prochaines années. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, le 5 octobre, devra faire confirmer la poursuite du soutien international au développement dans le cadre d'engagements réciproques.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de réitérer le plein soutien de mon pays au Gouvernement afghan et à l'action menée par l'ONU en appui à ses efforts.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres membres du Conseil pour vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué ce débat opportun sur l'Afghanistan. Votre participation à cette séance souligne l'attachement profond et indéfectible de la Nouvelle-Zélande à l'Afghanistan et à son peuple. Je tiens également à féliciter M. Yamamoto de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à le remercier de son exposé. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Saikal, de sa déclaration détaillée.

Par souci du temps, je vais concentrer mes observations sur trois domaines clefs, à savoir les questions politiques et de sécurité; la protection des civils, en particulier des enfants; et le développement socioéconomique de l'Afghanistan.

L'exposé du Représentant spécial et le rapport (S/2016/768) du Secrétaire général décrivent clairement les difficultés qui persistent en Afghanistan, en particulier sur le plan de la sécurité. Malgré cela, nous jugeons encourageant que l'Afghanistan continue à faire preuve de résilience face à ces défis et à réaliser des progrès constants vers le rétablissement de la paix et de l'état de droit. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis par le Gouvernement pour pourvoir les postes de direction clefs, ainsi que de l'esprit d'ouverture avec lequel cette tâche a été entreprise.

L'engagement du Gouvernement à organiser des élections au parlement et aux conseils de districts et les efforts qu'il déploie à cette fin sont également dignes d'éloge. Les diverses initiatives de paix locales, notamment l'adoption de résolutions par des représentants des gouvernements de province et de la société civile, le 20 juillet dernier, dans lesquelles ils se sont engagés à œuvrer en faveur de la paix dans leurs districts, sont d'autres faits encourageants. Les progrès réalisés jusqu'à présent en matière de mise en œuvre progressive du programme de réforme sont un pas dans la bonne direction et doivent être encouragés et appuyés par les Nations Unies et la communauté internationale.

Les conditions de sécurité en Afghanistan, qui sont très instables, et en particulier les opérations offensives de haut niveau qui continuent d'être menées par les Taliban et qui déstabilisent de nombreux centres de district, demeurent une source de préoccupation. Le rapport trimestriel sur la protection des civils publié par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui fait état de 5 166 victimes civiles recensées entre janvier et juin, met en évidence la gravité de la situation. Il s'agit du plus grand nombre de victimes civiles enregistrées dans ces rapports trimestriels depuis 2009. S'agissant de ce chiffre scandaleusement élevé, nous sommes très préoccupés par l'augmentation considérable du nombre de victimes parmi les enfants. Ce rapport fait état de 388 morts et de plus de 1 000 blessés parmi les enfants, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à la même période en 2015. L'utilisation généralisée des enfants dans les combats, notamment par les Taliban, est une pratique abominable qui doit être fermement condamnée par le Conseil. Par ailleurs, nous déplorons et condamnons les attaques délibérées contre des établissements scolaires et des installations sanitaires, qui entraînent des pertes en vies humaines, notamment parmi les enfants. Les Taliban et d'autres acteurs, qui sont responsables de tant de morts et de destructions, doivent répondre de leurs actes. Nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit à prendre les mesures nécessaires pour honorer leur obligation d'assurer la sûreté, la sécurité et le bien-être de tous les enfants dans le pays.

À cet égard, la Malaisie attend avec intérêt la version définitive de la politique nationale du Gouvernement visant à limiter les pertes civiles. En outre, la publication de directives destinées aux forces de sécurité interdisant l'utilisation des écoles à des fins militaires, l'ouverture de six nouvelles unités de protection de l'enfance dans les centres de recrutement de la police, la remise en liberté des enfants qui étaient détenus dans des établissements pénitentiaires pour adultes et les mesures prises pour garantir les droits des enfants arrêtés pour atteinte à la sûreté nationale sont tous des pas dans la bonne direction, qui contribueront à la paix et à la stabilité à long terme du pays. Nous espérons que la mise en œuvre de ces mesures et d'autres mesures connexes se traduira par des améliorations concrètes et positives de la situation en Afghanistan sur le plan de la sécurité.

La promotion du développement social et économique est essentielle pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adhésion de l'Afghanistan à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en tant que membre à part entière. En plus de la coopération en cours avec les partenaires régionaux et la communauté internationale, notamment dans le cadre du Processus d'Istanbul, nous sommes d'avis que l'adhésion de l'Afghanistan à l'OMC ouvrira de nouvelles possibilités et renforcera

les perspectives en faveur de nouvelles activités économiques qui permettront d'améliorer les conditions socioéconomiques du peuple afghan.

L'engagement du Gouvernement afghan et ses efforts pour améliorer la gouvernance et le processus de réforme économique, notamment grâce à la mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie en 2017-2018 et du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, sont de la plus haute importance pour assurer la viabilité économique du pays à long terme. La communauté internationale doit apporter son appui à cet égard. Nous attendons avec intérêt la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan qui se tiendra prochainement et qui sera une occasion pour les partenaires d'apporter leur appui et leur contribution aux efforts déployés par le pays en matière de reconstruction et de développement.

Certes, des progrès importants ont été accomplis en Afghanistan au cours des 15 dernières années, mais de lourds défis subsistent et risquent de réduire à néant ces acquis obtenus à grand prix. Durant cette période décisive, nous appelons toutes les parties à faire preuve d'un esprit de coopération en vue de parvenir à l'unité nationale et à une stabilité durable. Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre plein appui à l'engagement du Gouvernement afghan et au rôle important que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les autorités en vue d'instaurer durablement la paix et la stabilité en Afghanistan.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de sa présentation importante du rapport trimestriel (S/2016/768) du Secrétaire général. Je le remercie de tous les efforts qu'il a déployés depuis qu'il a pris ses fonctions. Nous sommes convaincus qu'il continuera d'appuyer la présence des Nations Unies en Afghanistan et de traiter des questions importantes dans le cadre des Nations Unies et de la Mission qu'il dirige.

Je félicite le Gouvernement afghan des efforts qu'il déploie pour mener à bon terme le processus de mise en place des institutions nationales, afin qu'elles puissent relever les défis auxquels le pays est confronté, notamment les défis liés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. À cet égard, je tiens à rappeler les liens historiques qui unissent l'Égypte et l'Afghanistan. Nous soulignons que les forces politiques afghanes doivent s'unir pour appuyer le Gouvernement d'union nationale. En effet, le fléau du terrorisme ne fait pas de distinction entre les différents courants politiques et a des répercussions négatives dans toute l'Asie, jusqu'au Moyen-Orient.

Le rapport du Secrétaire général fait état du danger croissant que représente pour la communauté internationale la présence accrue de Daech en Afghanistan, sous le nom d'État islamique et du Levant – province du Khorassan. Comme nous avons pu le constater ces derniers mois, ce groupe terroriste continue de mener des opérations terroristes en dépit des revers que lui font subir les forces nationales de défense et de sécurité afghanes avec l'appui de la communauté internationale. Le chef de ce groupe a été récemment tué. Je voudrais réaffirmer à cet égard qu'il faut poursuivre les efforts pour combattre, repousser et éliminer ce groupe, où qu'il soit, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

L'Égypte poursuit sa coopération avec l'Afghanistan, qui remonte à 2007, dans le cadre des sessions de formation stratégiques destinées à l'armée et à la police afghanes, sous les auspices de l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement. Nous entendons promouvoir un programme de coopération tripartite dans ce domaine vital et nous espérons que les donateurs fourniront les fonds requis pour couvrir le coût de ces sessions de formation qui sont d'une extrême importance. L'Égypte et l'Afghanistan coopèrent également dans d'autres domaines, y compris la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration clandestine. Pour sa part, l'Université Al-Azhar joue un rôle essentiel dans la propagation de la pensée islamique des lumières et des préceptes de la modération et du rejet de la violence en Afghanistan en envoyant des enseignants dans les institutions afghanes et en fournissant des bourses d'étude annuelles.

L'Égypte attache une grande importance au renforcement et au développement politique de l'Afghanistan. Eu égard à l'emplacement géographique avantageux de ce pays dans la région, nous nous félicitons des différentes initiatives économiques, telles que le transfert de l'énergie dans la région de l'Asie centrale, le projet de gazoduc entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde et le barrage de l'amitié, qui permettront d'améliorer les conditions de vie des Afghans et par conséquent, de renforcer la stabilité.

Par ailleurs, le trafic de drogue représente une menace grave. Nous appelons les autorités afghanes à

lutter contre ce trafic par la répression et au moyen d'une coopération étroite aux niveaux régional et international avec les États de la région. Cela fait partie intégrante de la lutte contre le financement du terrorisme et les milices armées. L'Égypte appuie fermement les efforts visant à développer la société afghane et à réhabiliter les infrastructures. Par conséquent, nous avons répondu à l'appel pour participer à la Conférence de Bruxelles en octobre et nous comptons jouer un rôle actif en notre qualité de garant du Processus d'Istanbul.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé, et notamment d'avoir mis l'accent sur les possibilités qui se présentent et sur l'espoir. Les États-Unis se félicitent de sa nomination et le remercient, ainsi que son équipe, de leur engagement constant en faveur du peuple afghan. Je tiens également à remercier le Ministre des affaires étrangères, M. McCully, de présider la présente séance et de l'appui volontaire que la Nouvelle-Zélande fournit à l'Afghanistan, notamment en mettant à disposition du personnel pour former les forces de sécurité afghanes. Nous remercions également le Président d'avoir donné lecture de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/14, adoptée aujourd'hui, dont nous estimons qu'elle reflète avec fidélité la réalité sur le terrain, en particulier en ce qui concerne la sécurité et le terrorisme.

Comme nous le savons tous, l'Afghanistan reste confronté à de graves problèmes. L'heure n'est donc pas venue pour la communauté internationale de se détourner de l'Afghanistan. Au contraire, nous devons continuer de collaborer avec le Gouvernement afghan et ses voisins pour promouvoir un avenir plus sûr, prospère et ouvert pour le peuple afghan. Je vais souligner trois moyens essentiels pour y parvenir.

Premièrement, nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir la sécurité en Afghanistan. Les États-Unis condamnent l'augmentation du nombre d'attaques menées par les Taliban contre des civils, des travailleurs humanitaires et le Gouvernement depuis le début de l'année. La collecte méticuleuse de données effectuée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) montre clairement le très lourd tribut que fait payer la violence aux civils afghans. Selon la MANUA, 5 166 civils ont été tués ou blessés durant les six premiers mois de l'année. Il s'agit du bilan semestriel le plus lourd enregistré depuis 2009. Les enfants afghans sont parmi les plus vulnérables, comme vient de le souligner le Représentant spécial, M. Yamamoto. Entre janvier et juin de cette année, 1 509 enfants ont été tués ou blessés. Derrière ces statistiques, on retrouve évidemment des familles dévastées et brisées subissant une souffrance qui s'étend sur des générations.

Prenons le cas de Mohammed Hassan, un ouvrier du bâtiment âgé de 25 ans qui a été tué le 23 juillet dans un attentat-suicide revendiqué par Daech perpétré contre une manifestation pacifique de Hazaras à Kaboul. Selon un membre de sa famille, lorsque Mohammed était enfant, il a perdu son père aux mains de l'ancien Gouvernement communiste afghan. Mohammed laisse derrière lui un fils de 5 ans et une fille au berceau, soit une nouvelle génération d'Afghans qui se retrouvent orphelins du fait de la violence. Comme l'a souligné l'Ambassadeur Saikal, il y a quelques semaines, le monde a été témoin de la brutalité des Taliban durant l'attaque contre l'Université américaine d'Afghanistan, qui a fait 13 morts et près de 50 blessés. Les États-Unis présentent leurs sincères condoléances aux familles des victimes. Une des victimes était un professeur du nom de Naqib Ahmad Khpulwak. Lorsqu'il était étudiant en licence à l'Université de Nangarhar, il a terminé premier de sa classe et est venu aux États-Unis pour étudier le droit à l'Université de Stanford, où il a été invité en tant qu'étudiant-chercheur dans le cadre du projet de formation juridique pour l'Afghanistan et à l'Université Old Dominion. Il était sur le point de commencer un doctorat à Oxford. Naqib est retourné dans son pays pour lui venir en aide parce qu'il croyait en lui, et aujourd'hui il n'est plus. Selon les informations récoltées, les autorités ont dit à sa famille qu'il était mort en tentant d'aider ses étudiants à s'enfuir.

Nous devons tous nous mobiliser pour aider l'Afghanistan et mettre un terme à ce fléau. Les États-Unis sont déterminés à aider les forces de sécurité afghanes à lutter contre ces attaques et à contrer les groupes terroristes. C'est pourquoi le Président Obama a décidé de maintenir une présence d'environ 8 400 soldats américains en Afghanistan jusqu'en 2017. Comme l'a dit le Président Obama, « Il est dans l'intérêt de notre sécurité nationale d'offrir à nos partenaires afghans les meilleures chances de réussite. »

Ces dernières semaines, l'armée et les services de sécurité afghans ont mené des offensives dans tout le pays, et ils tiennent à ce jour les principales villes en pleine saison des combats. Il faudra cependant des années pour que les forces de sécurité afghanes soient en mesure de lutter seules contre les groupes terroristes.

C’est pourquoi leurs alliés et partenaires de l’OTAN ont réitéré, à Varsovie en juin, leur volonté d’aider l’Afghanistan à développer les capacités de ses forces de sécurité jusqu’en 2020. La communauté internationale peut contribuer à mettre un terme au conflit et créer des conditions favorables à un retrait responsable en participant à l’instauration d’un processus de paix et de réconciliation entre le Gouvernement afghan, les Taliban et les autres groupes armés. Le Gouvernement afghan mérite nos éloges pour les efforts qu’il déploie pour promouvoir ce processus, et les États-Unis continuent d’envisager tous les moyens possibles d’amener les Taliban à la table des négociations. Nous demeurons disposés à examiner toute nouvelle possibilité de promouvoir la coopération régionale une fois engagées les négociations de paix. Nous encourageons par ailleurs les voisins de l’Afghanistan à aider le Gouvernement afghan dans sa recherche d’un règlement négocié. La promotion de la paix signifie également que tous les pays de la région doivent s’employer à éliminer les lieux de repli des militants et des terroristes.

Une conséquence de l’insécurité en Afghanistan est le problème des personnes déplacées. Depuis le début du mois juillet, le nombre de réfugiés et d’Afghans sans papiers revenus en Afghanistan a fortement augmenté. Nous sommes préoccupés par le fait que certains de ces retours ne sont pas volontaires. Au contraire, les réfugiés et les Afghans sans papiers reviennent parce qu’ils sont victimes de harcèlement, qu’ils ont des problèmes avec les communautés locales à l’étranger et n’ont plus la possibilité de subvenir à leurs besoins. Les voisins de l’Afghanistan doivent tenir l’engagement qu’ils ont pris de garantir des retours volontaires et en toute sécurité. Nous encourageons également les partenaires à envisager de financer l’appel éclair de 152 millions de dollars que vient de lancer l’ONU en faveur des réfugiés, que les États-Unis sont en train d’examiner.

Deuxièmement, la lutte contre les problèmes de sécurité en Afghanistan exige que nous promouvions tous la stabilité politique dans le pays. Bien sûr, les tensions entre le Président Ashraf Ghani et le Chef de l’exécutif, Abdullah Abdullah, rendent cet objectif plus difficile à réaliser. Il était toutefois évident que l’instauration d’une relation de travail plus efficace entre le Président Ghani et le Chef de l’exécutif, M. Abdullah, serait une tâche difficile. En dépit de leurs divergences de vues, les deux dirigeants demeurent attachés à la vision d’un avenir plus sûr, prospère et ouvert pour le pays. Ils ont tous les deux adhéré à un accord politique en vue de réaliser certains objectifs. C’est aux dirigeants afghans qu’il incombe de déterminer leurs arrangements en matière de gouvernance. Ils doivent demeurer engagés et faire passer les intérêts de l’Afghanistan au premier plan.

Lorsqu’il en va ainsi, nous constatons que des progrès sont possibles. Le Président Ghani et le Gouvernement d’union nationale méritent nos félicitations pour la manière dont ils luttent contre la corruption. Le Gouvernement est en train de rouvrir les procès de personnes qui ont volé de l’argent au peuple afghan, il s’emploie à relever de leurs fonctions les juges et autres fonctionnaires corrompus et il a créé le Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, comme l’a également souligné l’Ambassadeur Saikal. Au début de l’été, le Gouvernement a inauguré un nouveau centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, qui est chargé de protéger les enquêteurs, les procureurs et les juges contre les pressions politiques exercées dans les affaires de corruption sensibles. Si ces objectifs sont pleinement réalisés, cela marquera une avancée importante en matière de lutte contre l’impunité. Nous devons encourager le Gouvernement afghan à déployer des efforts similaires pour régler d’autres questions pressantes, notamment la question de la réforme électorale, et à honorer ses engagements en matière de réforme.

Troisièmement, pour ce qui est du développement de l’Afghanistan, les membres du Conseil de sécurité ont en commun une ferme volonté de veiller à ce que les conditions économiques soient en place pour promouvoir la stabilité. C’est pourquoi nous exhortons les pays à participer et à prendre des engagements concrets en matière d’aide au développement à la Conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan prévue le mois prochain. La Conférence définira l’avenir de l’aide internationale pour les quatre prochaines années, jusqu’en 2020. Nous reconnaissons qu’au sommet de l’OTAN, tenu à Varsovie en juillet, certains gouvernements ont déjà pris des engagements généreux de maintenir leur assistance en matière de sécurité à l’Afghanistan. Cette assistance n’est toutefois pas suffisante. La réalisation de la stabilité en Afghanistan exige que nous renouvelions notre engagement à répondre aux besoins pressants en matière d’éducation et de soins de santé et à créer des débouchés économiques. Cela suppose que le Gouvernement afghan renouvelle son engagement à mettre en place les réformes nécessaires pour favoriser l’investissement étranger dans ces secteurs afin de générer la croissance économique. Toute baisse précipitée de l’assistance mettra gravement en danger les progrès accomplis

par les Afghans au cours des 15 dernières années. Les membres du Conseil et les communauté internationale ne peuvent oublier que la sécurité de l'Afghanistan est notre sécurité. Cela était vrai en 2001 et cela reste le cas aujourd'hui. En nous engageant en faveur d'un Afghanistan plus stable, nous nous engageons en faveur d'un Afghanistan qui ne servira plus jamais de refuge aux terroristes.

De nombreux Afghans sont déterminés à construire un avenir meilleur. L'un d'entre eux était Sami Sarwari, un jeune étudiant qui commençait sa première année à l'Université américaine d'Afghanistan. Sami Sarwari était musicien et boursier, et il avait tant de talent qu'il s'est produit au Kennedy Center, à Washington, en 2013. Comme un grand nombre d'étudiants arrivant sur les campus universitaires à l'automne, Sami était impatient d'entamer ce nouveau chapitre de sa vie. Et sur Facebook, Sami s'est connecté sur la page de l'Université américaine d'Afghanistan et a écrit : « J'y suis. Un bel et brillant avenir m'attend ». Il est mort peu de temps après lorsque les terroristes ont attaqué son campus.

Mais la vision de Sami est ce qui doit nous animer tous ici aujourd'hui. Grâce à notre soutien durable, nous continuerons d'œuvrer en vue d'un Afghanistan plus stable, plus démocratique et plus libre, un avenir que de nombreux jeunes afghans, des gens comme Sami, veulent construire.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Monsieur le Ministre, nous saluons votre présence à la présidence du présent débat, ainsi que l'adoption de la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/14) dont vous venez de donner lecture au nom du Conseil de sécurité, en tant que gage de l'appui du Conseil et de son engagement en faveur de l'Afghanistan. Nous souhaitons aussi la bienvenue parmi nous au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Tadamichi Yamamoto. Nous le remercions de son exposé et nous rendons hommage et exprimons notre appui à la MANUA et à son personnel, qui travaillent dans des circonstances extrêmement difficiles.

Deux ans après la création du Gouvernement d'union nationale, la situation en Afghanistan demeure imprévisible. Malgré les remarquables avancées enregistrées ces 15 dernières années et les efforts réels déployés par le Gouvernement pour promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation nationale, beaucoup reste à faire. Parmi les nombreux défis auxquels est confronté le pays, la lutte contre la pauvreté, la mise en œuvre des réformes politiques, plus précisément du système électoral, et la situation en plan de la sécurité restent sources de vive préoccupation. Relever ces défis requiert l'unité à la tête du pays, la coopération et un esprit de compromis afin de renforcer la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre les réformes tant nécessaires pour le bien du peuple afghan.

Autre source de préoccupation : la situation de plus en plus explosive dans le pays, les défis d'ordre sécuritaire persistants et les pressions de plus en plus fortes exercées par l'opposition politique, que l'Ambassadeur afghan a décrit comme « faisant partie d'un exercice de routine qui entre dans le cadre du débat démocratique et sont une caractéristique de notre société dynamique, au sein de laquelle les citoyens expriment leurs vues dans l'exercice de leurs droits démocratiques ». Il s'agit d'une avancée remarquable dans l'évolution politique de l'Afghanistan, qu'il faut préserver et renforcer.

La situation au plan de la sécurité ne s'est pas améliorée dans le contexte de l'offensive des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes contre les Taliban. La persistance des actes de violence perpétrés par les terroristes, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant, les attentats-suicides et les autres formes de violence sont les principales causes du nombre sans cesse croissant des victimes civiles.

Le rapport semi-annuel de la MANUA sur la protection des civils dans le conflit armé en Afghanistan, publié en juillet, jette une lumière crue sur le nombre des victimes civiles du conflit armé. Les assassinats aveugles de civils méritent notre condamnation la plus ferme, et nous exhortons une fois de plus toutes les parties impliquées dans le conflit à respecter leurs obligations au titre du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Nous saluons la décision de l'OTAN, prise au sommet de Varsovie, par laquelle ses membres et les fournisseurs de contingents à la Mission Soutien résolu ont formalisé l'accord sur la prorogation de la mission en Afghanistan au-delà de 2016, une décision cruciale eu égard à l'intensification du conflit dans le pays. Il est largement admis qu'une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan dépendent d'une réconciliation nationale basée sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la coopération régionale et internationale, le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des uns et des autres. Les efforts

du Gouvernement afghan visant à établir le dialogue avec ses voisins et à remplir ses obligations régionales, concernant essentiellement les questions sécuritaires et économiques, sont dignes d'éloges, tout comme l'est l'initiative chinoise de tenir des discussions sur les mesures antiterroristes dans le cadre du Mécanisme quadrilatéral de coopération et de coordination en matière de lutte antiterroriste auquel participent l'Afghanistan, le Pakistan et de le Tadjikistan. Les pays participants ont ainsi accepté d'intensifier leurs activités de coordination et d'échange d'informations, y compris en matière de gestion des frontières.

L'insécurité et la discrimination profondément ancrée à l'égard des femmes, en particulier s'agissant de leurs droits et libertés fondamentaux, sont absolument inacceptables. Nous prenons note de la déclaration faite par l'Ambassadeur que

> « les femmes [exercent] de plus de plus de fonctions de direction à différents niveaux du Gouvernement. Il y a aujourd'hui plus de femmes à des postes gouvernementaux de haut rang qu'à aucun autre moment dans l'histoire dans l'Afghanistan ».

Nous formons l'espoir que cette tendance sera irréversible et que les femmes occuperont la place qui leur revient de droit dans la société afghane. Nous saluons les efforts que consent le Gouvernement pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que l'approbation de la stratégie de lutte contre la violence à l'égard des femmes et du plan d'action connexe pour la période 2016-2020. Nous encourageons le Gouvernement afghan à mettre efficacement en œuvre les mesures énoncées dans le plan d'action pour permettre aux femmes d'exercer leurs droits légitimes et assurer leur protection.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer notre appui au Gouvernement afghan dans cette lutte extrêmement difficile contre les forces du mal et contre l'obscurantisme. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, qui doit se tenir le 5 octobre et organisée par l'Union européenne et le Gouvernement afghan, est le signe de la détermination de la communauté à poursuivre les efforts visant à aider le Gouvernement et le peuple afghans d'une façon continue afin de renforcer l'autonomie et l'application du principe de responsabilité. Il est essentiel que la communauté internationale reste engagée en faveur de l'Afghanistan, en tenant compte du fait que l'avenir du pays dépend de la construction d'un État stable, sûr, économiquement viable et exempt de terrorisme et de réseaux criminels, doté d'institutions fiables garantissant les droits et les devoirs de tous les citoyens afghans.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie la présidence néo-zélandaise d'avoir convoqué le présent débat au titre de son programme de travail, et remercier aussi le Ministre des affaires étrangères McCully de présider notre séance aujourd'hui. Je voudrais aussi remercier respectivement les Ambassadeurs Yamamoto et Saikal, de leurs exposés.

Avant toute chose, je voudrais souhaiter la bienvenue parmi nous au Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions. Nous le remercions aussi ainsi que l'ensemble du personnel des Nations Unies qui travaille en Afghanistan pour leur dévouement, et nous soulignons l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour s'acquitter de son mandat dans des circonstances extrêmement difficiles.

L'Uruguay voudrait aussi saluer le travail fait par la délégation espagnole dans l'élaboration et la négociation de la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/14) que nous venons d'adopter. L'Uruguay réitère son soutien au Gouvernement afghan et l'encourage à poursuivre ses efforts pour aller de l'avant vers une paix durable, basée sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale.

L'instabilité et l'insécurité qui prévalent dans le pays continuent de requérir l'appui continu de la communauté internationale pour surmonter les obstacles qu'il rencontre dans les domaines politique et sécuritaire, qui ont une incidence directe sur son développement économique. Nous déplorons que les divisions politiques observées ces dernières semaines ont mis à l'épreuve l'unité du Gouvernement. À cet égard, nous demandons instamment aux autorités du pays d'agir en faisant preuve du leadership nécessaire pour parvenir à un accord pertinent qui favorise la stabilité et permette de mener les réformes pertinentes pour le bien du peuple afghan. La solidarité internationale sera aussi nécessaire à cette fin.

Nous engageons chacun à continuer de faire tous les efforts nécessaires en faveur de la tenue de pourparlers directs entre le Gouvernement et le groupe des Taliban, de façon à mettre en place les conditions propices à la paix en Afghanistan.

La Conférence ministérielle qui se tiendra à Bruxelles en octobre prochain sur l'Afghanistan constituera un important jalon dans le processus de définition par le peuple afghan de son propre avenir et pour la réalisation de progrès dans le renforcement de leurs institutions, l'état de droit, le respect des droits de l'homme, la croissance économique et la réduction de la pauvreté, entre autres. L'appui des autres pays de la région sera également essentiel pour permettre la croissance économique ainsi que le règlement des questions relatives à la paix et à la sécurité.

Le peuple afghan continue de pâtir des conditions de sécurité dans le pays, avec la poursuite d'un nombre élevé d'affrontements armés et d'attentats suicides. Nous déplorons que, rien qu'au premier trimestre, ce conflit ait ainsi fait 5 166 victimes civiles, morts ou blessés. L'Uruguay reste profondément préoccupé par la situation humanitaire, qui continue de se dégrader, avec de nouveaux déplacements de populations provoqués par le conflit et aggravés par les problèmes d'accès humanitaire. L'Uruguay regrette que des travailleurs humanitaires aient été tués ou blessés ainsi que les incidents qui continuent d'être signalés en matière de restrictions de l'accès humanitaire.

Notre pays attache une importance particulière à la sûreté et à la rapidité de l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones de conflit, aux fins d'éviter des situations critiques qui accentuent encorer la souffrance de la population civile. À cet égard, il rappelle que le fait de bloquer l'arrivée de l'aide humanitaire constitue une violation patente du droit international humanitaire.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2016/768), les populations déplacées restent extrêmement vulnérables. L'insécurité alimentaire et l'accès limité à des services de base tels que la santé, l'alimentation en eau et l'assainissement ont encore aggravé les problèmes de santé et de malnutrition. Plus de 1,1 million de personnes ont été déplacées de force de leurs foyers au cours des 15 dernières années en raison du conflit, dont 245 000 rien que depuis le début de l'année 2016. Les taux de dénutrition sont alarmants, puisque 2,7 millions de personnes en souffrent, dont 1 million d'enfants de moins de 5 ans. Seuls 35 % des enfants se trouvant dans cette situation bénéficient de soins, et seuls 25 % d'entre eux sont sauvés.

Dans ce contexte, la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, devient critique. C'est pourquoi l'Uruguay considère qu'il est impératif de respecter l'exercice des droits fondamentaux de ces personnes. Nous mettons l'accent sur la scolarisation des enfants, garçons et filles, ainsi que l'adoption de nouvelles lois interdisant des pratiques aberrantes comme le mariage d'enfants, et le bacha bazi, ou bacha berich.

Comme l'indique le paragraphe 34 du rapport du Secrétaire général, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Le 11 juin, le Gouvernement a adopté la stratégie de lutte contre la violence à l'égard des femmes et un plan d'action connexe pour la période 2016-2020. Nous espérons que cette stratégie commencera bientôt de porter ses fruits et que les femmes afghanes pourront ainsi sortir de la prostration et de l'isolement dans lesquelles elles vivent depuis 30 ans.

L'Uruguay réitère son appel en vue du strict respect de la résolution 2286 (2016) sur la protection des blessés et des malades, des installations médicales et du personnel médical, qui a été adoptée le 3 mai dernier par le Conseil de sécurité et s'applique particulièrement en Afghanistan en raison des difficultés que rencontre le personnel médical chargé des campagnes de vaccination au sein de la population civile.

Pour terminer, l'Uruguay souhaite adresser ses remerciements à tous les membres du personnel des Nations Unies et aux autres travailleurs humanitaires qui, au quotidien, vivent des situations de sécurité extrêmes. Nous sommes convaincus que les efforts qu'ils déploient pour apporter de l'aide aux milliers d'Afghans dans le besoin, au péril de leur vie, en raison des attentats et des enlèvements qui se poursuivent, conjugués aux mesures qui s'imposent de la part du Gouvernement, permettront bientôt d'améliorer la qualité de vie de tous les Afghans.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à dire ma gratitude à la présidence pour la convocation de ce débat bien venu. Je souhaite la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, dont c'était aujourd'hui le premier exposé. Le Japon se réjouit de travailler avec lui et il est prêt à l'assister par tous les moyens possibles dans ses efforts.

Comme nous venons de l'entendre dans l'exposé de M. Yamamoto, l'Afghanistan a connu quelques évolutions positives, mais il subsiste également des domaines dans lesquels de nouvelles améliorations sont nécessaires. Nous saluons les efforts de réforme que continue de faire le Gouvernement d'union nationale alors qu'approche la

Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan. Les attentes de la communauté internationale sont élevées s'agissant des résultats que donneront les initiatives de lutte contre la corruption à l'appui de la bonne application du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie.

Le Japon se félicite de la mise en place par le Gouvernement du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption. Il est essentiel que le Centre renforce la confiance entre le Gouvernement et les citoyens afghans, ainsi qu'entre la communauté internationale et le Gouvernement, par une transparence accrue et par la réforme.

Depuis le dernier débat du Conseil sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), en juin (voir S/PV.7722), nous avons assisté à deux évolutions positives majeures dans le secteur économique. La première est l'accession de l'Afghanistan au statut de membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce. La seconde est l'aval donné par le Fonds monétaire international à un accord de facilité élargie de crédit de trois ans d'un montant de 45 millions de dollars pour l'Afghanistan. Les résultats obtenus par l'Afghanistan en matière de réforme économique méritent d'être mentionnés. L'Afghanistan s'efforce de devenir une économie à vocation exportatrice, et nous notons que le Gouvernement d'union nationale s'emploie à accroître la productivité agricole. L'agriculture est un secteur clef pour la création d'emplois et de revenus et au cours des dernières années, l'Afghanistan a investi dans l'irrigation et la gestion des ressources en eau. Le Japon appuie l'Afghanistan dans cette exploration de son potentiel agricole, dans le cadre des efforts qu'il fait pour parvenir à l'autosuffisance.

Malheureusement, il n'y a guère de bonnes nouvelles en ce qui concerne la situation de l'Afghanistan sur les plans politique et de la sécurité. Le 23 juillet, nous avons enregistré l'attentat terroriste le plus meurtrier qui ait été perpétré en Afghanistan depuis 2001, et la MANUA a fait état, quant à elle, du nombre le plus élevé de victimes civiles enregistré en six mois depuis 2009. Le Japon est également préoccupé par la poursuite des enlèvements, meurtres et affrontements militaires, ainsi que par l'observation récente du Secrétaire général au sujet d'un accroissement notable des tensions entre le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah. Le processus de paix revêt un caractère essentiel pour la sécurité future de l'Afghanistan, mais nous n'avons malheureusement vu aucun progrès réel dans ce domaine.

Le trafic de stupéfiants, problème de longue date en Afghanistan, demeure toujours une question critique. Les profits issus du commerce illégal des stupéfiants alimentent les Taliban et les autres groupes d'insurgés, ce qui est lourd de conséquences. Le Japon, avec la Fédération de Russie et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a apporté son appui à des programmes de formation à l'intention du personnel de la police des stupéfiants afghane et des pays d'Asie centrale, qui contribuent aussi simultanément au renforcement de la coopération régionale. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour faire face aux problèmes constants du pays en matière de stupéfiants.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2016/14) dans laquelle il réaffirme notre appui au Gouvernement d'union nationale. Le Japon exhorte fermement les acteurs politiques, à tous les niveaux, à travailler de concert pour que le Gouvernement d'union nationale, effectivement uni, puisse faire face aux nombreuses problématiques difficiles de l'Afghanistan. Nous nous réjouissons de la prise en charge par le Représentant spécial, M. Yamamoto, de la mise en œuvre du mandat de la MANUA, et l'assurons de notre appui, comme par le passé, dans les efforts à venir en Afghanistan.

M. Hickey (Royaume Uni) (*parle en anglais*) : Je me joins à tous ceux qui ont souhaité au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, la bienvenue au Conseil de sécurité pour sa première séance d'information, et le remercie pour son leadership à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Il est malheureusement approprié que nous tenions ce débat quelques jours seulement après le quinzième anniversaire des attentats du 11 septembre. Ce sont ces actes barbares de terrorisme qui ont attiré l'attention du monde et du Conseil sur l'Afghanistan. Quinze ans plus tard, cette attention a peut-être diminué, mais il est indéniable que le pays a été transformé. Pourtant, il est clair aussi que l'Afghanistan est toujours confronté à d'énormes défis posés à sa stabilité et à sa sécurité. C'est pourquoi, 15 ans plus tard, mon gouvernement reste engagé en faveur de la stabilité et du développement de l'Afghanistan. C'est pourquoi aussi nous avons annoncé lors du Sommet de l'OTAN de Varsovie en juillet que le Royaume-Uni allait augmenter sa contribution militaire à la mission Soutien résolu de l'OTAN, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à fournir un

appui financier aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes jusqu'en 2020.

L'appui de la communauté internationale ne suffira pas à résoudre les immenses défis auxquels l'Afghanistan est confronté. L'unité d'objectif et la cohésion politique sont essentielles pour la sécurité et la stabilité. Nous devons donc tous appuyer et encourager le Gouvernement d'union nationale à poursuivre son ambitieux programme de réforme. Il y a beaucoup à faire. Les réformes électorales sont indispensables pour rétablir la confiance du public dans les institutions afghanes. La lutte contre la corruption est nécessaire pour assurer la prospérité. Et surmonter les divergences internes permettra au Gouvernement de fournir de meilleurs services à l'ensemble de la population. Nous reconnaissons que des mesures sont prises sur la voie de la réforme.

Nous nous félicitons des efforts consentis par le Gouvernement pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et accueillons avec satisfaction le rapport du Représentant spécial sur la question. Le Royaume-Uni continuera d'appuyer les initiatives qui autonomisent les femmes afghanes. Ensemble, nous devons veiller à ce que les avancées fragiles mais historiques réalisées s'agissant des droits des femmes ne soient pas perdues.

La prochaine Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre, sera l'occasion décisive pour le Gouvernement de démontrer son attachement à la réforme. Ce sera également l'occasion pour la communauté internationale de renouveler son engagement constant à un avenir plus stable, plus sûr et plus prospère pour ce pays.

Si nous avons constaté des progrès dans certains domaines dans les premières années de la décennie de la transformation, beaucoup reste encore à faire. C'est facile à dire pour moi dans le confort de cette salle. Mon gouvernement est bien conscient des difficultés posées par le conflit avec les Taliban et les autres groupes d'insurgés et de terroristes. C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus qu'un règlement politique est la seule solution viable à long terme, et le Royaume-Uni appuie énergiquement les efforts déployés dans ce sens. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour créer une large base d'appui en faveur d'un engagement constructif avec les Taliban. Mais jusqu'à ce que la paix soit garantie, les forces de sécurité afghanes devront poursuivre leur travail crucial. Je rends hommage à leur courage. Elles résistent aux Taliban et aux autres groupes dans tout le pays, repoussant les pressions exercées à Uruzgan, Helmand, Kondoz et ailleurs, et doivent souvent payer un prix terrible. Le Royaume-Uni est déterminé à les aider à développer leurs capacités, et nous nous félicitons des mesures énergiques prises par l'Afghanistan pour lutter contre les nouvelles menaces posées par les antennes de Daech dans l'est du pays. Les menaces émanant de ces groupes sont bien réelles, et face à elles, une aide internationale est nécessaire.

Les pays voisins de l'Afghanistan et la communauté internationale devront également jouer leur rôle en appui à la paix. Mon gouvernement estime qu'une relation positive, équilibrée et équitable entre l'Afghanistan et le Pakistan revêt une importance particulière. Il est essentiel que les deux parties engagent des contacts constructifs, tout en reconnaissant leurs limites et leurs objectifs mutuels. Le dialogue est important, surtout à un moment de tension accrue. À cet égard, je tiens à souligner l'importance que mon gouvernement attache à une réponse efficace face à la nouvelle crise des réfugiés. Nous avons assisté à une augmentation spectaculaire des retours de réfugiés du Pakistan vers l'Afghanistan. Comme l'a souligné le Représentant spécial, le nombre de réfugiés et de déplacés est sans précédent, et le Gouvernement d'union nationale aura besoin d'un appui important de la part de la communauté internationale pour répondre à leurs besoins à court terme. Il est essentiel, par conséquent, qu'un plan d'action convenu soit mis en place dès que possible et qu'une approche à plus long terme soit élaborée pour s'attaquer aux facteurs d'attraction et de répulsion dans les deux pays.

Quinze ans après les terribles événements qui ont abouti à une intervention internationale en Afghanistan, il est trop facile de se concentrer sur les problèmes auxquels le pays reste confronté. Oui, nous sommes encore loin de passer de la phase de consolidation et de stabilité à celle du développement et de la croissance économique. Mais nous ne pouvons perdre de vue ce qui a été accompli. Avec notre aide et notre appui continus, nous sommes convaincus qu'a l'issue de ces temps difficiles, l'Afghanistan connaîtra la paix et la prospérité qu'un si grand nombre d'entre nous considèrent comme allant de soi.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie la Nouvelle-Zélande d'avoir organisé ce débat sur l'Afghanistan. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre des affaires étrangères, M. McCully, et le remercions d'avoir

présidé la séance plus tôt aujourd'hui. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, de sa déclaration.

Récemment, le Gouvernement d'union nationale afghan a déployé des efforts inlassables pour maintenir la stabilité, promouvoir la réconciliation nationale et faire avancer le développement économique. Néanmoins, l'Afghanistan est toujours confronté à de graves problèmes dans les domaines politique et économique et sur le plan de la sécurité . Toutes les communautés en Afghanistan doivent renforcer leur unité et joindre leurs forces pour promouvoir la reconstruction du pays. La communauté internationale doit également continuer à apporter son aide à l'Afghanistan et faciliter la réalisation rapide de la paix, de la stabilité et du développement dans le pays. Je tiens à souligner les points suivants.

Premièrement, il est impératif de rester fermement engagé sur la voie de la réconciliation nationale, clef de la solution des problèmes que connaît l'Afghanistan. Toutes les parties en Afghanistan doivent, dans l'optique du développement national et de l'intérêt de la population, reprendre les pourparlers de paix. La communauté internationale doit continuer à intensifier ses efforts et à appuyer avec force un processus de réconciliation sans exclusive dirigé et contrôlé par les Afghans, et faire des efforts substantiels pour instaurer la réconciliation dans le pays.

Deuxièmement, il est crucial de garantir l'irréversibilité de la situation en matière de sécurité. Le maintien d'un Afghanistan stable sur le plan de la sécurité est d'une importance primordiale pour le développement et la prospérité du pays. Les conflits armés à l'intérieur de l'Afghanistan et les activités terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'Al-Qaida, parmi d'autres, font peser une grave menace sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. La communauté internationale doit appuyer les forces nationales de sécurité afghanes en renforçant leurs capacités, y compris leur capacité indépendante de légitime défense et de lutte contre le terrorisme, et en préservant la sécurité et la stabilité du pays.

Troisièmement, il est absolument indispensable d'aider sans relâche l'Afghanistan à renforcer sa gouvernance. Les questions relatives à l'Afghanistan doivent, en fin de compte, être déterminées par les Afghans eux-mêmes. Actuellement, l'Afghanistan est en train d'élaborer son nouveau Cadre national pour la paix et le développement. La communauté internationale doit, sur la base de la stratégie de développement déterminée par les Afghans et des besoins spécifiques d'assistance du Gouvernement, améliorer la capacité administrative du pays et consolider les fruits de la reconstruction nationale. Les partis politiques et les factions en Afghanistan doivent tous être déterminés à aplanir leurs divergences par le dialogue et la consultation et à unir leurs efforts pour faire avancer le processus de reconstruction pacifique.

Quatrièmement, il est impératif de veiller à ce que le processus de développement en Afghanistan continue d'avancer sans connaître de reculs. Promouvoir le développement économique et social est essentiel pour le maintien de la stabilité du pays. La communauté internationale doit encourager et aider l'Afghanistan à exploiter pleinement ses avantages en termes de ressources et de situation géographique, à renforcer plus encore ses infrastructures et à développer les investissements et le commerce, entre autres. Dans le même temps, elle doit promouvoir l'instauration de relations d'amitié et de coopération entre l'Afghanistan et ses voisins dans leur intérêt mutuel, ainsi que la participation de l'Afghanistan aux liens, à la communication et à la coopération économique au sein de la région, afin de s'intégrer pleinement dans le développement régional.

La Chine entretient des relations de bon voisinage et d'amitié avec l'Afghanistan. Elle appuie le processus de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans. Elle participe activement à divers mécanismes, tels que le Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et des États-Unis d'Amérique, dans le but de mettre en place des conditions extérieures propices à la réalisation de la réconciliation. Nous sommes prêts à associer l'initiative « une Ceinture et une Route » de la Chine à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. La Chine espère également que les mécanismes d'assistance internationale pour l'Afghanistan continueront de contribuer positivement à l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Afghanistan.

M. Ciss (Sénégal) : Le Sénégal salue la tenue de ce débat et se réjouit de voir M. McCully y prendre part en personne.

Ce débat est assurément une nouvelle occasion qui nous est offerte, dans le cadre de l'examen du rapport (S/2016/768) du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la

sécurité internationales, de nous pencher sur la situation en Afghanistan qui reste plus que jamais préoccupante.

Aussi voudrais-je remercier à ce sujet M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour la qualité de son rapport et en profiter pour lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Bien sûr, il pourra compter pour cela sur le plein appui de la délégation sénégalaise.

Depuis notre dernière rencontre (voir S/PV.7722) dans cette enceinte même il y a quelques mois, quelques avancées ont été certes enregistrées en Afghanistan, mais force est de constater, au regard des trois derniers mois, que la situation politique reste plutôt fragile, tandis que la situation sécuritaire continue de se dégrader avec, en conséquence, quelques difficultés en termes de violations des droits de l'homme, mais également sur le plan humanitaire. Mais fort heureusement, les efforts conjugués du Gouvernement afghan, de ses partenaires régionaux et de la communauté internationale, notamment la MANUA, continuent d'atténuer les effets négatifs de cette crise complexe et de nous donner un regain d'espoir.

Avec les récents développements politico-sécuritaires, la situation reste donc préoccupante. En effet, au plan sécuritaire, la poursuite des affrontements avec les Taliban et autres groupes armés a causé un nombre de pertes civiles sans précédent depuis que l'ONU a commencé à recenser systématiquement ces pertes en 2009. Cela aussi a entraîné de nombreux déplacements, comme l'indique le rapport sous examen. Les affrontements armés se poursuivent et les attentats-suicides se succèdent, malheureusement.

Ce triste constate est corroboré par l'attaque perpétrée le 23 juillet dernier contre une manifestation des Hazaras dans la province du Khorassan, revendiquée par Daech. De plus, les perspectives d'un éventuel processus de paix avec les Taliban sont restées limitées, leur détermination à poursuivre leurs attaques, ainsi que leur expansion territoriale demeurant pratiquement intacte. Pourtant, il importe plus que par le passé de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle se trouvent les pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et certains groupes armés. L'appui des troupes afghanes par l'OTAN s'avère donc à ce sujet plus que nécessaire pour affaiblir les éléments radicaux et les amener à la table des négociations.

C'est le moment également d'encourager le Gouvernement afghan dans ses efforts en faveur de la protection des femmes et des enfants, dans un contexte où les violations des droits de l'homme continuent de se poser avec acuité.

Quant à la situation humanitaire, elle reste des plus inquiétantes avec l'augmentation du nombre de personnes déplacées. Sur ce registre, nous tenons ici à rendre hommage à la communauté humanitaire pour son engagement en Afghanistan où elle poursuit son travail auprès des populations affectées, défavorisées et vulnérables, parfois au prix de la vie de ces mêmes humanitaires.

Face à une situation aussi inquiétante, il convient de se féliciter du soutien continu de la communauté internationale, notamment des forces de l'OTAN, dans le cadre d'une poursuite de sa coopération avec le Gouvernement afghan. Nous saluons aussi l'esprit de coopération et d'entente qui a prévalu entre le Pakistan et l'Afghanistan suite aux incidents de juin à la frontière à Torkham. Dans ce cadre, nous nous réjouissons de la relance de la coopération régionale dans les domaines diplomatique, sécuritaire et économique entre l'Afghanistan et ses partenaires, tels que l'Inde, la République islamique d'Iran, le Royaume d'Arabie saoudite, la République populaire de Chine, le Tadjikistan et la Fédération de Russie. C'est d'ailleurs l'occasion de se féliciter de la poursuite par le Gouvernement afghan des préparatifs en vue de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, prévue le 5 octobre, et de l'élaboration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Nous voulons formuler l'espoir pour l'Afghanistan que cette conférence permettra d'accompagner le processus ainsi enclenché vers une paix durable et d'impulser un développement économique et social, lequel nécessitera le renforcement des efforts dans la lutte contre la corruption, tels qu'entrepris par le Gouvernement afghan.

Pour conclure, ma délégation voudrait encourager le Gouvernement afghan ainsi que ses partenaires et voisins à renforcer leurs efforts en faveur d'une paix que nous souhaitons durable et profitable pour tous.

M. Arcia Vivas (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions commencer notre intervention en remerciant la Nouvelle-Zélande d'avoir organisé le présent débat, ainsi que M. McCully, qui en assure la présidence. Nous tenons également à remercier le Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

(MANUA), M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé. Nous lui souhaitons la bienvenue et appuyons les efforts louables qu'il déploie en tant que Représentant spécial du Secrétaire général en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Il convient de souligner le travail de la MANUA, qui a joué un rôle essentiel dans la promotion de la paix, de la réconciliation nationale, de la coopération régionale et du développement socioéconomique. Nous remercions également de son exposé le Représentant permanent de l'Afghanistan, notre ami l'Ambassadeur Saikal.

La République bolivarienne du Venezuela est vivement préoccupée par la précarité de la situation politique et des conditions de sécurités en Afghanistan, qui présente de grands défis pour ce pays. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2016/768), les niveaux de violence résultant des agissements des Taliban et d'autres acteurs non étatiques ont eu une forte incidence sur la population civile, qui a été contrainte de se déplacer vers d'autres zones du pays afin d'éviter les affrontements entre les groupes armés.

La situation en matière de sécurité a été affectée par la poursuite des opérations militaires menées par les Taliban, dont la campagne militaire a mis à l'épreuve le système de sécurité nationale afghane. À cet égard, nous sommes très préoccupés de constater que le nombre des affrontements armés entre mai et juillet a augmenté de 14,7 %. Le conflit armé en Afghanistan continue de toucher la population civile, qui reste la principale victime des affrontements armés entre les parties. Selon le rapport, 1 600 personnes ont été tuées et 3 575 blessées durant la période considérée. Il s'agit du bilan le plus lourd établi depuis 2009. Selon le rapport présenté par la MANUA, les femmes et les enfants sont les plus touchés par la spirale de la violence. Depuis le début de 2016, on a constaté une augmentation du nombre d'exécutions de femmes commises par des acteurs non étatiques. À cela s'ajoute l'utilisation d'enfants soldats et le bilan tragique de 213 garçons et filles qui ont trouvé la mort dans des combats sur le terrain. Dans ce contexte déplorable, le Venezuela appelle de nouveau les Taliban à s'engager à participer à des négociations de paix. Nous appuyons la déclaration faite par le Secrétaire général, qui a indiqué à plusieurs reprises que les négociations directes entre les Taliban et le Gouvernement afghan sont la clef de cette dynamique; bien entendu, sans porter atteinte au rôle de la communauté internationale à l'appui de ces initiatives.

Nous estimons qu'il est essentiel de renforcer le dialogue et de la confiance entre toutes les parties pour consolider la paix, et c'est pourquoi il convient de redoubler d'efforts à cette fin, avec l'appui de la communauté internationale. À cet égard, nous saluons les efforts du Haut Conseil pour la paix, qui a fait des progrès dans le cadre de son programme d'action en vue de l'élaboration d'une stratégie de réconciliation nationale.

L'Afghanistan a également été déstabilisé par le groupe connu sous le nom d'État islamique, dont les cellules terroristes font peser une menace sur la paix et la sécurité de la région. À cet égard, la déclaration du Président (S/PRST/2016/14) que le Conseil vient d'adopter comporte certains éléments dans ce sens, tout en condamnant les attentats terroristes perpétrés par cette organisation, notamment les attentats commis en juillet dernier à Kaboul, qui ont fait des centaines parmi les civils.

Sur le plan politique, nous appelons les dirigeants afghans à agir dans l'intérêt du peuple et à régler leurs différends, qui entravent la réalisation des objectifs fixés par le Gouvernement d'union nationale. À cet égard, nous nous félicitons des résultats obtenus en matière de réforme électorale, et nous saluons l'intention du Gouvernement afghan de nommer des conseillers du Président dans divers domaines tels que l'éducation, la sécurité et les affaires intérieures.

S'agissant de l'autonomisation politique des femmes conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan, qui a adopté une stratégie et un plan d'action pour l'élimination de la violence contre les femmes pour la période 2016-2020. De même, nous saluons les échanges entre la MANUA et les autorités nationales pour renforcer les services de protection des femmes et éliminer les violences faites aux femmes. L'ouverture de centres chargés de cette question atteste de l'engagement du Gouvernement afghan en la matière, et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie. Nous notons avec satisfaction les progrès accomplis en ce qui concerne une participation accrue des femmes afghanes, qui occupent des postes de direction à différents niveaux du Gouvernement.

Nous insistons sur la nécessité de renforcer le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan, ce qui contribuera à la stabilité de la région. Nous regrettons qu'une fois de plus, le rapport fasse état de désaccords politiques entre les deux pays. Nous

espérons qu'ils seront surmontés dans l'intérêt de leurs peuples. Face aux défis communs auxquels ces pays se heurtent dans les domaines politique, économique et de la sécurité, les autorités des deux pays doivent parvenir à une meilleure entente, afin de surmonter de la méfiance et de régler les problèmes auxquels ils sont confrontés. Par ailleurs, nous notons avec satisfaction que la coopération régionale entre l'Afghanistan, l'Inde et l'Iran s'est renforcée et se poursuit par l'entremise des projets trilatéraux de transport et de transit qui faciliteront les échanges entre ces États et les pays d'Asie centrale. La poursuite des visites de haut niveau dans le pays illustre sans équivoque cette tendance à privilégier le dialogue et à rechercher, dans la région même, les solutions à des problèmes communs.

La conférence internationale consacrée au développement de l'Afghanistan, qui se tiendra à Bruxelles en octobre, revêt une grande importance pour la promotion de la stabilité, de la sécurité et du développement économique et social de ce pays. Nous encourageons en conséquence la communauté internationale à continuer d'appuyer le peuple et le Gouvernement afghans en leur fournissant les ressources nécessaires et en renforçant les capacités nationales en vue du développement global de ce pays. Il convient de souligner que l'amélioration des conditions de sécurité favorisera la dynamique politique, économique et sociale de l'Afghanistan.

Le trafic de stupéfiants continue de faire peser de graves menaces sur la paix et la stabilité de l'Afghanistan. L'insurrection talibane s'appuie sur le trafic de stupéfiants pour financer ses activités terroristes. Comme l'indique le rapport, il y a eu une augmentation de la superficie des cultures de pavot et de la production d'opium dans le pays. Le faible taux d'élimination des cultures – en raison de l'intensification des combats, en particulier dans la province du Helmand – est encore plus préoccupant. À cet égard, nous nous félicitons des efforts conjoints déployés par l'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, ainsi que par le Bureau de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour s'attaquer collectivement à ce problème dans le cadre de la coopération régionale. Nous réaffirmons qu'une lutte efficace contre la drogue exige une coopération internationale, et notamment des pays voisins, pour prévenir, combattre et éliminer ce fléau.

Pour terminer, nous voudrions encourager le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts en faveur d'un processus politique global et sans exclusive, à même d'aboutir à une paix solide et durable, afin qu'il puisse faire des progrès en vue de reprendre le contrôle de l'intégralité de son territoire et de ses ressources, en renforçant l'État et ses institutions, dans l'intérêt de son peuple, qui a beaucoup souffert suite à tant d'années de guerre et de violence.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Afghanistan a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais faire deux observations, très brièvement.

Premièrement, au nom de mon gouvernement, je tiens à remercier officiellement le Conseil de sécurité d'avoir adopté la déclaration du Président S/PRST/2016/14, dans laquelle il exprime son soutien sans faille et qui arrive à point nommé. Deuxièmement, je voudrais remercier le Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, S. E. M. Murray McCully, d'avoir présidé la séance d'aujourd'hui consacrée à l'Afghanistan. La Nouvelle-Zélande est un véritable ami de l'Afghanistan, et je suis sûr que c'est dans cet esprit d'amitié que le Ministre McCully s'est exprimé aussi franchement dans sa déclaration.

Cependant, avec tout le respect que je lui dois, le débat sur la gouvernance à Kaboul est une affaire intérieure qui ne concerne que l'Afghanistan, et nous attendons de nos amis et partenaires dans le monde entier qu'ils respectent cela et comprennent quelles sont leurs limites en ce qui concerne la souveraineté des autres pays, tout comme nous respectons la souveraineté de la Nouvelle-Zélande et de tous les autres pays du monde. L'enjeu du débat en cours à Kaboul est la stabilité politique de l'Afghanistan, ce dont nos partenaires internationaux devraient être fiers. Nous devons nous attaquer à tous les problèmes susceptibles de nuire à la stabilité politique de l'Afghanistan.

Nos deux dirigeants nationaux à la tête du Gouvernement ont fait leurs preuves il y a deux ans, lorsqu'ils ont joint leurs efforts après une très longue élection et ont fait montre de leur sens politique élevé en formant conjointement le Gouvernement d'union nationale. Bien évidemment, comme nous l'avons dit dès le début, cela n'a pas été facile; le chemin qui nous attend est semé d'embûches, mais nous devons aller de l'avant. Et la seule façon d'aller de l'avant est de résoudre les problèmes plutôt que d'en faire abstraction. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une nouvelle déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

Je remercie le représentant de l'Afghanistan de ses observations franches en réponse à ma déclaration. La Nouvelle-Zélande a en effet été un véritable ami de l'Afghanistan durant plus de 10 années, qui ont été marquées par des efforts considérables et des vies perdues durant une période très difficile. La question de la stabilité du Gouvernement afghan est d'une importance fondamentale pour le succès des efforts internationaux, et nous nous faisons une joie de coopérer avec l'Afghanistan pour que la situation soit aussi stable que possible, aussi bien pour la communauté internationale que pour le Gouvernement afghan.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Mon pays s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observatrice de l'Union européenne et appuie la déclaration qui sera faite par le représentant des Pays-Bas dans le cadre de notre coopération, étant donné le mandat que nous allons partager prochainement au Conseil de sécurité. Nous sommes actuellement en train de définir notre coopération autour d'objectifs et de valeurs partagés dans la ferme conviction que cet accord permettra de faire passer un message politique positif de coopération pour relever les défis communs, dont la situation en Afghanistan.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2016/768) détaillé sur la situation en Afghanistan et saluer l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans cet environnement complexe. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général.

L'Afghanistan demeure confronté à de lourds défis. En matière de sécurité, le nombre de victimes civiles du conflit qui ne cesse d'augmenter est une source de vive préoccupation, et les chiffres relatifs aux enfants qui ont été tués ou blessés sont particulièrement alarmants. La situation humanitaire, qui est déjà grave, s'est encore détériorée suite à l'augmentation du nombre de déplacés. Nous condamnons dans les termes les plus forts les attentats terroristes qui continuent de sévir dans le pays, tels que ceux qui ont été perpétrés à Kaboul ces dernières semaines. Face à ces actes de violence injustifiables et aveugles, une fois de plus, l'Italie tient à exprimer son plein appui et à rendre hommage au Gouvernement afghan pour les efforts qu'il déploie afin de combattre le terrorisme et les activités des groupes armés violents et d'instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Dans ce contexte, à l'occasion du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Varsovie en juillet, en collaboration avec ses partenaires de l'Alliance, l'Italie a décidé de poursuivre sa participation active à la mission Soutien résolu en tant que nation-cadre pour aider les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités.

Ces derniers mois n'ont pas connu d'évolution encourageante vers un processus de paix possible, qui reste néanmoins l'objectif principal afin de mettre un terme à la violence dans le pays. Les efforts visant à créer des conditions favorables à l'instauration d'un processus de paix dirigé par les Afghans doivent donc être renouvelés. À cette fin, une coopération étroite et constructive entre les pays de la région est essentielle. Nous espérons que cette coopération sera fondée sur l'idée que la lutte contre le terrorisme et ceux qui ont recours à la violence pour déstabiliser l'Afghanistan est dans l'intérêt commun, car un Afghanistan pacifique et stable est essentiel à la stabilité de l'ensemble de la région.

Un autre défi de base pour l'Afghanistan est le renforcement de ses institutions et la consolidation du développement économique et social. La Conférence de Bruxelles marquera un moment clef dans le cheminement du pays vers l'autonomie; la diminution de la dépendance de l'Afghanistan à l'égard de l'aide internationale; la consolidation des progrès accomplis au cours des 15 dernières années en matière de consolidation de la démocratie, de développement social, d'accès aux soins de santé et de promotion des droits des femmes et des filles; et l'élimination des causes profondes des flux migratoires afghans, en particulier vers l'Europe, tout en améliorant les conditions de sécurité. Nous sommes conscients que pour réaliser ces objectifs ambitieux, l'appui financier de la communauté internationale jouera un rôle décisif. De même, la réalisation de ces objectifs exige que l'Afghanistan se montre fermement résolu à mener les réformes nationales déjà lancées à cet effet.

Nous apprécions l'engagement des autorités afghanes à cet égard, ainsi que les programmes d'action liés au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les objectifs actualisés du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, qui

sera présenté à Bruxelles. Dans l'esprit des principes de responsabilité et d'engagement mutuels, qui sous-tendent le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, il importe que ces plans de réforme soient appliqués concrètement et efficacement. C'est ce que les pays donateurs demandent afin de confirmer leur assistance, mais c'est par-dessus tout ce que demande le peuple afghan.

Dans la lignée des résultats encourageants obtenus à ce jour, il est essentiel que des progrès concrets et mesurables soient réalisés dans des secteurs cruciaux, comme la lutte contre la corruption, les droits de l'homme, la promotion des droits des femmes et leur pleine autonomisation au sein de la société. À cette fin, la cohésion interne étroite du Gouvernement et un travail d'équipe efficace sont essentiels. Nous espérons donc que les désaccords qui sont récemment apparus au sein du Gouvernement vont être surmontés, tout en renouvelant l'esprit d'unité nationale qui est son fondement dans l'intérêt du pays et de sa population.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2016/768) et félicitons le Représentant spécial, M. Yamamoto, de sa nomination.

Le rapport du Secrétaire général peint un tableau sombre et troublant des conditions de sécurité et de la situation politique et économique en Afghanistan. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants afghans pour qu'ils fassent preuve d'un esprit de coopération et de parvenir à un véritable accord sur la voie à suivre, dans l'intérêt du peuple afghan. L'unité du Gouvernement afghan est impérative pour remédier efficacement aux multiples problèmes auxquels il est confronté.

La conférence qui doit se tenir à Bruxelles prochainement offrira à la communauté internationale une nouvelle possibilité de confirmer son appui à la paix et au développement en Afghanistan. Le Pakistan continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à promouvoir la stabilité et le développement économique de l'Afghanistan. Bien qu'il soit essentiel, l'appui extérieur ne peut se substituer à la stabilité politique interne, qui repose notamment sur la mise en œuvre des réformes annoncées par le Gouvernement afghan et la promotion active de la paix et de la réconciliation.

Les conditions de sécurité en Afghanistan continuent de se détériorer du fait de l'escalade de la violence et de la forte augmentation du nombre de victimes civiles. C'est une source de profonde préoccupation non seulement pour les voisins de l'Afghanistan, mais également pour le reste de la communauté internationale.

La communauté internationale est unanime dans sa conviction qu'une paix durable ne sera réalisable que s'il est mis fin à la guerre sur la base de négociations. Quinze années d'une guerre menée par les forces les plus puissantes au monde n'ont pas pu aboutir à une solution militaire; une solution militaire est encore plus improbable aujourd'hui. Nul ne doit par ailleurs s'attendre à ce que le Pakistan mène le combat de l'Afghanistan sur son territoire. Malheureusement, les parties afghanes elles-mêmes semblent s'être écartées du consensus international selon lequel la paix ne peut être réalisée que sur la base de négociations. Aucune des deux parties ne semble être attachée au dialogue, si ce n'est en fixant ses propres règles. Dans l'intervalle, de nouveaux acteurs prennent s'impliquent dans le conflit. Un dialogue entre Kaboul et les Taliban afghans reste le seul moyen de mettre un terme à la longue nuit de souffrance de l'Afghanistan. Le Pakistan est prêt à contribuer à la relance du dialogue, comme il l'a fait en juin 2015, à la demande du Président Ashraf Ghani. Cela exige toutefois des efforts de la part de tous les membres du Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, de la Chine, des États-Unis d'Amérique et du Pakistan. Ce mécanisme reste un moyen important d'appuyer le processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans.

Les deux parties sont maintenant menacées par la montée de Daech en Afghanistan. Plusieurs éléments d'un groupe connu sous le nom de Taliban pakistanais – ou Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) – ont déclaré leur allégeance ou leur intégration à Daech. Il est donc étrange que certains éléments des TTP alliés à Daech continuent de recevoir l'appui des services de renseignement afghans. À moins que la paix soit rétablie en Afghanistan, le pays risque de redevenir une source centrale du terrorisme mondial.

Mon pays est lourdement affecté depuis près de quatre décennies par les troubles et le conflit en Afghanistan. Le Pakistan continue d'accueillir la plus importante présence prolongée de réfugiés au monde. Outre l'Afghanistan, c'est le Pakistan qui a le plus à gagner du rétablissement de la paix de l'autre côté

de sa frontière occidentale. La campagne menée par le Pakistan contre le terrorisme – la plus vaste et la plus efficace au monde, qui comprend le déploiement de 180 000 militaires – a permis d'endiguer la vague de terrorisme dans le pays. Malheureusement, nous demeurons confrontés à la menace d'éléments des TTP et de leurs partisans de l'autre côté de la frontière.

Nous appelons Kaboul à faire en sorte que son territoire ne soit utilisé par personne pour fomenter le terrorisme au Pakistan. Pour prévenir les attaques transfrontières, le Pakistan va clôturer de longues portions de la frontière. Si l'Afghanistan veut éliminer le terrorisme transfrontières, il doit appuyer la pose de ces clôtures et imposer des contrôles stricts le long de sa frontière internationale. Nous collaborerons avec le Gouvernement afghan dans le cadre du mécanisme consultatif de haut niveau créé récemment en vue de régler les questions frontalières et autres préoccupations.

La voie de la paix en Afghanistan est tortueuse, mais praticable. Cependant, c'est aux parties afghanes de reconnaître qu'il n'existe pas d'autre moyen de réaliser la paix que de mener un dialogue inconditionnel et consentir les compromis nécessaires, même si cela est difficile, pour parvenir à un règlement négocié. Le peuple afghan le mérite bien.

Les peuples pakistanais et afghan ont des affinités et des liens religieux séculaires et partagent une histoire commune. Le Pakistan offre depuis plusieurs décennies une hospitalité et un appui sans précédent au peuple afghan, qui subit la peine et la tragédie provoquées par les interventions militaires étrangères. Nous avons une fois de plus retardé le rapatriement des réfugiés afghans. Nous permettons aux marchandises afghanes de transiter par nos ports et nos routes. Nous faisons preuve d'une grande tolérance face aux accusations infondées émanant de certains milieux à Kaboul. Nous exhortons le Gouvernement afghan à abandonner son discours belliqueux dans l'intérêt à long terme de son pays et de son peuple, ainsi que de l'ensemble de la région. Nous sommes disposés à travailler avec le Gouvernement afghan pour améliorer notre relation sur la base de nos valeurs et de nos intérêts communs, et dans l'intérêt commun de nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Yamamoto de son exposé. Je lui souhaite plein succès dans ses importantes fonctions à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et l'assure de notre plein appui.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

Si l'Afghanistan a accompli des progrès considérables dans de nombreux domaines ces dernières années, les conditions de sécurité et, par conséquent, la situation économique, demeurent extrêmement difficiles. Nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes civiles. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/768), le nombre d'affrontements armés a augmenté d'environ 15 % et le nombre d'enfants tués a augmenté de 18 %. La protection des civils dans les situations de conflit armé est essentielle au regard du droit international humanitaire. Nous saluons la politique nationale du Gouvernement visant à limiter les pertes civiles, qui doit être pleinement mise en œuvre.

Il importe que la communauté internationale continue d'accorder toute son attention à la situation en Afghanistan. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan sera pour la communauté internationale une occasion de souligner une fois encore son appui politique et financier à l'Afghanistan, et pour le Gouvernement afghan celle d'exposer ses accomplissements et les défis qui restent s'agissant de la mise en œuvre de son programme de réforme.

L'Afghanistan est le plus important engagement de l'Allemagne dans un pays étranger, aussi bien en termes civil que militaire, et nous sommes conscients des responsabilités qui en découlent. L'Allemagne est déterminée à continuer de fournir un appui à l'Afghanistan. Toutefois, il est crucial qu'une gouvernance sans exclusive, efficace et orientée vers les réformes reste une priorité au-delà de Bruxelles. Il s'agit, entre autres, d'accomplir des progrès en ce qui concerne les réformes électorales afin d'ouvrir la voie aux élections au parlement et aux conseils de districts. Les réformes économiques sont aussi elles aussi on ne peut plus importantes pour remédier à la faiblesse de la croissance économique. L'adhésion de l'Afghanistan à l'Organisation mondiale du commerce est un signe encourageant à cet égard.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts de lutte contre la corruption et à mettre en œuvre les stratégies existantes de façon transparente. Des progrès visibles dans la lutte contre

la corruption montrent bien que le niveau exceptionnel de l'aide des donateurs à l'Afghanistan est justifié. Développement et sécurité vont de pair. Sur le long terme, un processus de paix et de réconciliation est le seul moyen d'instaurer la stabilité durablement en Afghanistan et dans la région. Un tel processus ne peut aboutir que s'il bénéficie de l'appui uni de l'ensemble des principales parties prenantes dans la région et au-delà.

L'Allemagne se joint à tous les amis et partenaires de l'Afghanistan pour dire clairement que nous restons déterminés à aider l'Afghanistan, en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par me joindre à d'autres pour souhaiter la bienvenue à M. Tadamichi Yamamoto et le remercier de l'exposé qu'il a fait en tant que Représentant spécial du Secrétaire général.

La situation sur le plan de la sécurité demeure difficile dans l'ensemble de Afghanistan. Les récentes attaques violentes perpétrées à Kaboul, qui ont ciblé délibérément la population civile afghane, sont particulièrement préoccupantes. Nous condamnons les tactiques brutales utilisées par les groupes rebelles. Face à ces attaques, le peuple afghan et les forces de sécurité continuent de faire preuve de courage et de résilience. L'Australie réaffirme sa détermination à aider l'Afghanistan à défendre son peuple contre les insurgés. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah, pour maintenir en place le Gouvernement d'union nationale. Des relations de travail constructives et une vision partagée à tous les niveaux du Gouvernement sont essentielles pour gérer les intérêts en matière de sécurité et d'ordre économique de l'Afghanistan.

L'Australie appuie l'action menée par les Nations Unies pour porter assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées rentrant chez eux afin qu'ils le fassent dans la sécurité, l'ordre et la dignité. Nous encourageons les voisins de l'Afghanistan à appuyer un flux gérable des rapatriés afin de permettre au Gouvernement afghan d'y répondre efficacement, particulièrement à l'approche l'hiver.

Cette année, la communauté internationale a continué de mobiliser son appui en faveur de l'Afghanistan avec deux sommets majeurs. Le sommet de Varsovie en juillet a reflété la poursuite de l'appui international aux besoins de l'Afghanistan en matière de sécurité. L'Australie, aux côtés de partenaires internationaux, a réaffirmé son engagement en faveur de l'Afghanistan. Ensemble, nous sommes convenus de poursuivre notre appui aux forces de sécurité afghanes, en formalisant notre attachement à la Mission Soutien résolu de l'OTAN au-delà de 2016, et de maintenir notre financement aux niveaux actuels jusqu'à 2020. La communauté internationale s'est aussi félicitée de l'engagement pris à Varsovie en faveur des réformes par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah. Nous attendons avec intérêt la présentation de la stratégie nationale de développement du Gouvernement à la conférence des donateurs de Bruxelles le mois prochain. La communauté internationale placera l'accent sur l'appui futur au développement de l'Afghanistan. L'Australie salue les efforts de l'Afghanistan visant à faire avancer les réformes nationales majeures dans des circonstances difficiles. Nous nous appuyons en particulier l'accent qu'il met sur la croissance économique, la mobilisation des ressources, la création d'emplois et la lutte contre la corruption. Nous saluons aussi l'appui apporté par le Gouvernement afghan à l'égalité des sexes, notamment les mesures prises pour appliquer le Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité et pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Mais d'énormes défis restent à relever pour que les réformes engagées par le Gouvernement soient ressenties par les citoyens afghans ordinaires. Nous attendons avec intérêt de discuter des plans de développement du Gouvernement afghan et de répondre aux besoins de la population afghane, notamment la réduction de la pauvreté, la fourniture des services de base, la création d'emplois et le développement sans exclusive.

L'action menée par la communauté internationale en Afghanistan est fortement appuyée par la présence des Nations Unies, et l'Australie apprécie le rôle que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan joue s'agissant de guider et de coordonner l'appui international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Adamson.

Mme Adamson (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi

que l’Ukraine, la République de Moldova et l’Arménie, s’associent à la présente déclaration.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2016/768). Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial, M. Yamamoto, de son exposé.

Je voudrais tout d’abord réitérer notre plein appui à la poursuite de l’important rôle joué par la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan et toutes les institutions de l’ONU dans le soutien au peuple afghan et dans la coordination de l’aide de la communauté internationale.

Les progrès enregistrés en Afghanistan ces dernières années ont été remarquables mais inégaux, et nécessitent d’être consolidés dans de nombreux domaines. Les dernières tensions politiques dans un contexte de problèmes de sécurité et d’ordre économique auxquels doit faire face le pays sont le signe d’une fragilité qui perdure. La stabilité et la prévisibilité politiques sont essentielles. Afin de bien préparer la Conférence de Bruxelles, l’on doit être convaincu qu’il existe une voie politique stable bien au-delà d’octobre, et des compromis et des concessions sont nécessaires pour garantir une solution viable et durable. Cela requiert davantage encore une perspective à long terme et une approche réaliste qui reconnaissent les immenses défis qui nous attendent. Cela requiert un appui soutenu et prévisible de la communauté internationale, basée sur les principes de responsabilité mutuelle.

Nous sommes tous attachés à la stabilisation de la région et nous y contribuons collectivement – en luttant contre le terrorisme, l’économie illégale et la production de stupéfiants, et en essayant d’alléger les pressions migratoires qui représentent un défi de plus en plus croissant pour les voisins, proches et éloignés, y compris l’Europe. À cet égard, je voudrais dire que nous déplorons vivement le nombre élevé de victimes civiles en Afghanistan qui, selon le dernier rapport des Nations Unies, a atteint un record. Améliorer la sécurité reste le plus important facteur de stabilité et de développement en Afghanistan. C’est pourquoi nous saluons l’engagement pris au sommet de Varsovie en juillet d’appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Pour ce qui est de l’avenir, nous entrons maintenant dans la phase finale de l’organisation, avec le Gouvernement afghan, de la Conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan, qui portera sur trois axes : des progrès substantiels dans le renforcement de l’État et des institutions en mettant effectivement en œuvre les réformes du Gouvernement d’union nationale; le maintien de l’appui international proche du niveau actuel ou même niveau jusqu’à 2020; et l’orientation du processus vers la stabilisation, la paix et la coopération économique transfrontalière.

Nous sommes convaincus que d’ici à la Conférence de Bruxelles, nous aurons adopté une vision commune et un cadre de développement pour les années à venir, sur la base de plans de mise en œuvre crédibles. Suite à la dernière réunion du Conseil commun de coordination et de suivi à Kaboul, l’Union européenne et ses États membres ont salué le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Il s’agit d’un document stratégique qui définit les futures priorités de développement et guide les programmes de développement.

L’adhésion à l’échelle du Gouvernement, des arrangements efficaces en matière de mise en œuvre du programme de réforme ambitieux et des résultats en temps voulu détermineront son succès, aux yeux de la population afghane aussi.

Le mise au point n des nouveaux programmes prioritaires nationaux est un important élément à cet égard, tout comme la conclusion d’un accord sur une nouvelle annexe au Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l’autonomie qui définisse clairement les indicateurs de progrès dans les années à venir. Ces documents d’orientation ouvrent la voie à des progrès tangibles en termes de réduction de la pauvreté, de fourniture des services de base et de biens publics. La responsabilité mutuelle en est le principe moteur. La poursuite d’un appui financier exceptionnel, mais dégressif, au cours des prochaines années dépendra de ces progrès, notamment de l’impérieux renforcement des institutions pour maintenir une société stable fondée sur l’état de droit et la consolidation des institutions démocratiques de l’Afghanistan, ainsi que la possibilité de tenir les élections parlementaires qui ont déjà été retardées.

La lutte contre la corruption reste un problème critique, et des mesures efficaces propres à produire des résultats concrets sont de la plus haute importance, tout comme la mise en place d’un cadre d’état de droit fiable comprenant police civile et système judiciaire fonctionnel. Ce sont là des conditions *sine qua non* du respect, de la protection et de la défense des droits de l’homme, et en particulier des droits des femmes et des enfants.

Au nom de l'Union européenne et de ses États membres, j'aimerais également redire que les efforts conjoints d'édification de l'État et de développement en Afghanistan ne peuvent être soutenus que s'ils sont fondés sur une coopération régionale renforcée. Le développement et la sécurité, qui sont des problématiques corrélées dans le cadre du processus d'édification de l'État afghan, doivent être sous-tendus par un soutien politique réel au niveau régional. Cela comprend également les défis humanitaires croissants auxquels nous avons affaire avec la situation des réfugiés et des personnes déplacées en Afghanistan et dans les pays voisins, notamment le Pakistan et l'Iran. Nous devons traiter de concert le problème des pressions migratoires croissantes.

Entrelaçant les trois fils rouges – le programme de réforme afghan, un nouveau partenariat de développement et une nouvelle dynamique régionale – la Conférence de Bruxelles, si elle aboutit, permettra d'envoyer le signal d'un partenariat renouvelé et renforcé. Le niveau élevé de la participation et des signes clairs du maintien de l'appui extraordinaire consenti à l'Afghanistan auront de l'importance pour transmettre sans détour un message en faveur de progrès tangibles sur le terrain; un puissant signal en direction de réformes économiques et d'une croissance sans exclusion, en faveur de la création d'emplois et de conditions beaucoup plus favorables pour les affaires; l'expression d'un ferme engagement en faveur de la stabilité politique; et d'une nouvelle dynamique en faveur de la paix.

Je voudrais, pour terminer, remercier le Représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto, du travail remarquable qu'il a accompli dans les deux dernières années en qualité de Représentant spécial adjoint et le féliciter de ses nouvelles fonctions. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour la tâche délicate qui l'attend. Nous nous réjouissons de continuer de coopérer avec M. Yamamoto.

M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé ce débat. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Yamamoto, de son exposé et lui souhaitons tout le succès possible dans ses efforts en faveur de la paix en Afghanistan. Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, de son importante déclaration.

Nous présentons nos sincères condoléances suite aux pertes humaines et aux destructions causées par plusieurs attentats terroristes récents en Afghanistan, qui ont tué et mutilé des centaines d'innocents. Alors que les forces de sécurité afghanes ont bien résisté face à l'augmentation du nombre des attentats et des succès militaires des Taliban dans le pays, ces attentats n'ont fait qu'augmenter en fréquence dans les derniers mois, tendance qui ne peut s'expliquer comme un simple pic de la saison des combats. Les efforts que déploie actuellement la communauté internationale pour aider l'Afghanistan n'ont à l'évidence pas été suffisants.

Nous avons pris acte de l'appel éclair lancé par l'ONU afin d'aider l'Afghanistan à gérer et réduire au maximum le coût humanitaire considérable qu'une migration massive escomptée de plus de 1 million de personnes en un court laps de temps entraînera au milieu de cette violence croissante. Le Conseil de sécurité doit trouver les moyens d'enrayer la dégradation des conditions de sécurité afin que les acquis obtenus par la population afghane dans les 15 dernières années ne soient pas réduits à néant.

On ne peut permettre que les groupes et individus responsables de la violence subie par la population et le Gouvernement afghans bénéficient de sanctuaires dans le voisinage de l'Afghanistan. Nous notons que l'Afghanistan, aux côtés de la force de la mission Soutien résolu, a pris des mesures pour éliminer les chefs terroristes qui opéraient à partir des zones du territoire afghan contrôlées par les Taliban et les autres groupes terroristes. Alors que le Gouvernement afghan a déployé des efforts pour combattre le terrorisme, d'autres détournent cyniquement les yeux lorsque l'Afghanistan est ciblé par les Taliban, le Réseau Haqqani, l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida, Lashkar e Toiba, et Jaish e Mohammed.

Une mise en œuvre efficace du régime des sanctions du Conseil de sécurité, y compris celui faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, ainsi que celui qui a été créé en application de la résolution 1988 (2011) sur les Taliban, est absolument essentielle si l'on veut que ce régime ait un fort effet dissuasif sur les entités et personnes inscrites sur la liste.

Le fait que le chef des Taliban, entité proscrite, n'a pas encore été désigné sur la liste comme terroriste demeure pour nous un mystère. Pouvons-nous connaître la logique de ce raisonnement? Est-il convenu à présent de décider que les dirigeants d'entités proscrites ne

seront pas tenus responsables des méfaits des groupes inscrits sur la liste qu'ils dirigent? Est-ce la façon dont nous entendons traiter l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales?

Ou est-ce que la réponse à nos questions sera un silence assourdissant, comme cela a été le cas lorsque le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), chargé des questions relatives à l'Afghanistan, s'est réuni le mois dernier, le 8 août? Nous ne sommes pas au courant de ce qui a été discuté et du résultat de ces discussions. Les États Membres sont-ils en droit de savoir ce qu'examine et décide ce Comité, qui agit en notre nom, pour nous tous? Il semble qu'il s'agisse d'un cas de plus du secret que l'on pratique dans l'univers souterrain du Conseil de sécurité, qui a désormais consacré les principes d'anonymat et d'unanimité afin de ne pas rendre de comptes aux États Membres.

L'Afghanistan peut compter sur tout l'appui de l'Inde dans le renforcement de ses capacités de défense et la préservation de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale, toutes choses essentielles pour la stabilité de la région.

L'Inde reste fortement engagée en faveur de l'Afghanistan. Le Premier Ministre indien a transmis au Président afghan, actuellement en déplacement en Inde, notre proposition visant à affecter une nouvelle somme de 1 milliard de dollars pour les besoins de l'Afghanistan en matière de renforcement des capacités dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, la formation professionnelle, l'autonomisation des femmes, l'énergie, l'infrastructure et le renforcement des institutions démocratiques. L'Inde est fière, elle se sent privilégiée et honorée de savoir que son engagement en Afghanistan, par la voie de notre partenariat de développement, a constitué pour celui-ci une source d'espoir et de prévisibilité, comme l'a fait savoir le Président Ghani à notre Premier Ministre, M. Modi, aujourd'hui.

Nous pensons que la voie de la réconciliation en Afghanistan doit passer par un processus assumé et dirigé par l'Afghanistan, qui porte les aspirations du peuple afghan. L'Inde continuera d'œuvrer avec la communauté internationale pour apporter son concours au Gouvernement afghan de toutes les manières possibles à cet égard.

Nous applaudissons au rôle que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en fournissant une aide à ce pays dans différents secteurs, en cette décennie cruciale de transformation.

J'aimerais pour conclure réitérer ce que notre Premier Ministre, M. Modi, a déclaré au Président Ghani : « Un milliard vingt-cinq d'Indiens se tiennent aux côtés de leurs frères et sœurs afghans ». L'Inde met toute sa confiance dans le peuple courageux et résilient de ce pays d'Afghanistan et dans le Gouvernement d'union nationale dans l'optique d'un Afghanistan pacifique, prospère, stable, unifié, souverain et démocratique, qui constitue un pont entre l'Asie occidentale, l'Asie centrale et l'Asie du Sud.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'aimerais adresser mes félicitations à la Nouvelle-Zélande pour l'organisation de ce débat sur la situation en Afghanistan. J'adresse également mes remerciements à l'Ambassadeur d'Afghanistan pour sa déclaration. J'aimerais souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yamamoto, et le remercier de son exposé et de la présentation du dernier rapport du Secrétaire général sur le sujet (S/2016/768).

L'insécurité et l'instabilité, malheureusement, demeurent les principaux défis à relever par l'Afghanistan. Le rapport signale une augmentation du nombre des affrontements armés de 24 % par rapport à la même période, l'année dernière, alors que l'année dernière était déjà signalée comme une année record depuis 2001 en termes d'intensité des affrontements armés. Cette dégradation continuelle des conditions de sécurité dans le pays indique que l'Afghanistan et la région ne sont en rien plus sûrs qu'avant, et ce, plus d'une décennie après l'invasion du pays.

S'agissant des pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban, l'incertitude règne en ce qui concerne les chances d'un accord de paix. L'Iran réaffirme son appui à tout processus de paix dirigé par les Afghans; nous condamnons en outre tous les attentats violents commis par les Taliban et tous les autres groupes terroristes ainsi que toute coopération avec eux, qui, nous le pensons, ne fera que les encourager dans leur odieux comportement et qu'avoir, par conséquent, un effet contraire à l'effet recherché de rétablissement de la paix en Afghanistan.

Dans ma précédente déclaration, en juin (voir S/PV.7722), j'ai mis en garde contre l'apparition

de Daech et de ses épigones en Afghanistan. Au cours de la même période, nous avons vu le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan revendiquer la responsabilité de l'attentat terroriste perpétré contre une manifestation de Hazaras, le 23 juillet, incident le plus meurtrier enregistré par l'ONU en Afghanistan depuis 2001. C'est là une autre indication de cette menace. L'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan et d'autres groupes terroristes et extrémistes tels que Mouvement islamique d'Ouzbékistan, dans le nord, et le Mouvement islamique du Turkestan oriental, semblent poser une nouvelle menace à la sécurité de l'Afghanistan. Aujourd'hui, Le Gouvernement d'union nationale est aux premières lignes de la lutte contre le terrorisme, mais il s'avère de plus en plus nécessaire que la communauté internationale fournisse au Gouvernement afghan un appui continu dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et qu'elle traite également de ses défis sur le plan politique, économique et sécuritaire.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et un excellent moyen de consolider la paix et la croissance économique dans la région. Au cours de la décennie écoulée, l'Iran a dépensé des millions de dollars pour aider l'Afghanistan à mener à bien près de 300 projets dans des domaines tels que les infrastructures ou la formation et le renforcement des capacités en matière de ressources humaines, notamment en octroyant des centaines de bourses chaque année.

L'Afghanistan et l'Iran poursuivent leur coopération dans ces domaines, suite à la signature de l'accord trilatéral conclu avec l'Inde le 23 mai sur le port iranien de Chabahar. Des réunions de coordination ont été tenues au niveau des gouverneurs des provinces frontalières les 25 et 26 juillet afin d'examiner les conditions de sécurité et les nouvelles perspectives commerciales liées au port. Le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères s'est rendu à Téhéran le 3 août pour discuter du commerce, des infrastructures et de la présence de ressortissants afghans en Iran, et le Conseiller afghan à la sécurité nationale s'est rendu en Iran les 6 et 7 août pour discuter de questions liées à la sécurité aux frontières et à la lutte contre l'extrémisme violent. Après une interruption de quatre ans, la Commission de coopération économique mixte République islamique d'Iran-Afghanistan s'est réunie pour la cinquième fois, le 10 août à Téhéran. L'Iran et l'Afghanistan sont également résolus à améliorer leur connectivité, notamment la voie ferroviaire entre Khaf et Hérat, un projet ferroviaire de 125 kilomètres à Farah et un deuxième sur la rivière Hirmand.

L'Iran continue d'accorder son plein appui à la promotion de la sécurité, de la stabilité et du développement global et durable en Afghanistan, car nous considérons que de la sécurité de ce pays dépend celle de nos propres frontières et de la région tout entière. Nous appuyons les efforts déployés par la MANUA et les organismes des Nations Unies pour faciliter le développement et la reconstruction grâce à un véritable engagement pris par l'Organisation d'établir un partenariat continu avec ce pays, comme l'énonce le rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Le mandat de la MANUA et ses bons offices doivent viser à renforcer les institutions et les capacités nationales dans les domaines prioritaires, comme cela a été demandé par le Gouvernement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : En honneur à la présidence de la Nouvelle-Zélande, je voudrais, Madame la Présidente, vous saluer en maori : Kia Ora.

Tout en m'associant à la déclaration faite au nom de l'Union européenne il y a quelques instants, je voudrais soulever les points suivants.

Le Royaume des Pays-Bas appuie sans réserve la déclaration faite au nom de l'Italie, également dans le cadre de notre coopération relative à notre prochain mandat partagé au Conseil de sécurité. Comme vient de le rappeler mon collègue italien, nous sommes actuellement en train de définir notre coopération dans le contexte de nos valeurs et objectifs communs car nous sommes convaincus que cet accord envoie un message politique positif de coopération face aux défis qui se posent à l'ensemble des Nations Unies.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé et approfondi (S/2016/768), ainsi que le Représentant spécial, M. Yamamoto, pour sa présentation. Je lui souhaite plein succès dans son nouveau poste. Je souhaite région remercier mon bon ami, le Représentant permanent, M. Saikal, pour sa déclaration.

Mon intervention aujourd'hui portera sur trois points : la réconciliation et la sécurité, la Conférence de Bruxelles, et les questions relatives aux femmes.

Nous croyons que les questions relatives à la paix et à la réconciliation sont d'une importance capitale. Nous accueillerions avec grande satisfaction la signature, au plus vite, d'un accord entre le Haut Conseil pour la paix et le parti Hezb-i-Islami, ce qui encouragerait d'autres groupes d'insurgés à s'engager véritablement dans des pourparlers de paix. La nécessité d'établir la paix et la réconciliation est mise en exergue par les conditions de sécurité qui règnent en Afghanistan, comme l'ont dit nombre de nos collègues. Le rapport du Secrétaire général indique que, d'une manière générale, les conditions de sécurité se sont dégradées depuis le début de l'année, et que c'est la population afghane qui est la principale victime de la violence et des atrocités barbares commises par les Taliban et d'autres groupes armés.

Le nombre de victimes civiles a augmenté et est actuellement à son niveau le plus élevé depuis 2009, d'après le rapport semestriel de la MANUA, ce qui, comme notre collègue australien vient de le rappeler, a eu pour effet d'augmenter le nombre de personnes déplacées et de réfugiés, et d'accroître la pression migratoire, notamment vers l'Europe. L'intensité des combats à Tarin Kowt la semaine dernière – un lieu qui intéresse tout particulièrement les Néerlandais car nous y sommes présents – a mis au jour la précarité de la région et notamment ses conditions de sécurité. De plus, à Kaboul la semaine dernière, 41 personnes innocentes ont été tuées et plus de 100 autres ont été blessées lors de deux grands attentats. Nos pensées et nos condoléances accompagnent les victimes et leurs familles.

Ces faits nouveaux signalent, selon nous, le besoin urgent d'améliorer la sécurité des citoyens afghans ordinaires. Nous nous félicitons de la compétence et du professionnalisme avec lesquels les forces spéciales et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont mené la lutte contre les Taliban et les autres insurgés. La communauté internationale, y compris le Royaume des Pays-Bas, appuie ces forces depuis plus d'une décennie, et nous continuerons à le faire, comme cela a été annoncé à Varsovie.

Nous attendons avec intérêt la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan à laquelle participera la Ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération pour le développement, Mme Ploumen. Cette conférence marquera, à notre avis, une occasion importante pour la communauté internationale de renouveler, comme il se doit, son engagement en faveur du peuple afghan.

Nous félicitons le Gouvernement d'union nationale afghan d'avoir continué son ambitieux programme de réformes, notamment en matière de lutte contre la corruption et de facilitation de la stabilité régionale et de la croissance économique. Tous ces problèmes nécessitent la stabilité et l'engagement à long terme du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Nous engageons instamment le Gouvernement à mettre en œuvre sans tarder ces plans ambitieux.

Le Royaume des Pays-Bas accueille avec satisfaction le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, preuve manifeste de la volonté du Gouvernement afghan pour ce qui est de l'avenir du pays à court terme. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre concrète de ce plan, conformément aux engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie.

Pour ce qui est de la question des femmes, à ce jour des progrès importants ont été réalisés. Des millions de femmes et d'enfants ont accès à des services de base tels que l'éducation et les soins de santé. Les femmes et les filles prennent une part active à la vie sociale, et l'Afghanistan a connu une augmentation notable du nombre de filles scolarisées. N'oublions pas que cela était impensable durant le règne des Taliban.

Dans le même temps, l'Afghanistan reste confronté à de nombreux défis dans ce domaine. La position des femmes reste précaire. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité. Le Royaume des Pays-Bas continuera de coopérer avec le Gouvernement afghan et la société civile en vue d'accélérer la mise en œuvre de ce plan. Les femmes sont le pilier de la société. Elles doivent jouer un rôle crucial dans la reconstruction du pays. Elles sont d'une importance cruciale pour la paix et le développement durable à long terme de l'Afghanistan.

Enfin, le Royaume des Pays-Bas a été un partenaire constant de l'Afghanistan. Nous avons apporté des contributions considérables dans les domaines de la paix, de la justice et du développement. Nous restons déterminés à appuyer le pays durant toute la décennie de la transformation, au cours de laquelle l'appropriation et le contrôle exercés par les Afghans ne cesseront de croître. Dans cet esprit de partenariat, le peuple afghan peut compter sur notre aide.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous remercier, Madame la Présidente, de cette occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Le Canada remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour le travail continu et essentiel qu'elle accomplit en Afghanistan, et accueille favorablement le dernier rapport du Secrétaire général sur la question (S/2016/768).

Je tiens en premier lieu à rappeler avec fierté que, depuis des dizaines d'années déjà, le Canada a une présence active en matière de développement en Afghanistan et que nous demeurons résolus à aider l'Afghanistan à atteindre ses objectifs de développement. Cet engagement s'est vu confirmé par l'annonce récente qu'a faite le Premier Ministre Trudeau au sujet de la contribution du Canada pour la période 2017 à 2020, laquelle inclut 195 millions de dollars en fonds alloués à la sécurité et 270 millions de dollars en aide au développement. Il s'agit d'une contribution totale de 465 millions de dollars en financement à venir.

Tout d'abord, je voudrais souligner que le développement ne peut être atteint sans la participation active et substantielle de tous les membres de la société, y compris celle de ses femmes et ses filles. Pour cette raison, le Canada, dans le cadre de son programme d'aide au développement axé sur l'éducation, la santé et les droits de la personne, accorde avant tout la priorité aux droits des femmes et des filles. On ne saurait trop insister sur le fait que la voie vers la prospérité et la stabilité de l'Afghanistan passe nécessairement par l'autonomisation des femmes afghanes, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et que leurs droits soient protégés. Nous sommes encouragés par les mesures positives que l'Afghanistan a prises ces dernières années afin de promouvoir et protéger les droits des femmes, y compris la protection juridique contre la violence, des possibilités d'éducation accrues, et une plus grande inclusion dans la vie publique et politique. Mais il faut accomplir davantage, et l'accomplir rapidement. Nous croyons que ces progrès pour les femmes et les filles afghanes vont servir à faire avancer les droits, la sécurité et l'autonomisation de tous les Afghans.

(*l'orateur poursuit en français*)

Deuxièmement, le Canada est préoccupé par la détérioration de la sécurité en Afghanistan au cours de la dernière année. Les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de faire face à des défis considérables résultant d'une insurrection armée qui est active dans une grande partie du pays. Le Canada demeure résolu à soutenir les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et continue de souligner l'importance d'augmenter le nombre de femmes recrutées dans ses rangs et d'assurer la protection des femmes et des enfants.

Troisièmement, le Canada appuie pleinement un processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans et appelle les Taliban à se joindre à la table de négociation. Il est absolument essentiel que le processus de paix comprenne une participation significative des femmes afghanes. L'ambassade du Canada à Kaboul a travaillé très étroitement avec le Gouvernement afghan afin d'assurer cela grâce à la nomination de femmes afghanes fortes et compétentes au Haut Conseil pour la paix. Nous remercions le Gouvernement afghan de ses engagements à cet égard et réaffirmons notre souhait d'une paix profitable à l'ensemble de la population.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Le Canada appuie le peuple afghan alors qu'il aspire à un avenir plus sûr et plus prospère. Nous soutenons le Gouvernement afghan et son peuple face des circonstances difficiles, et saluons les efforts de l'Afghanistan pour lutter contre une insurrection croissante, négocier la paix, lutter contre la corruption, effectuer des réformes nécessaires, et poursuivre le développement économique et social. Ce sont des défis difficiles. Mais le Canada s'est engagé à appuyer l'Afghanistan dans sa quête vers la stabilité, la responsabilisation et l'autosuffisance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2016/768), le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto de son exposé et l'Ambassadeur Mahmoud Saikal de sa déclaration. Je tiens également a exprimer notre reconnaissance à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour l'action qu'elle mène pour coordonner l'appui apporté à l'Afghanistan par la communauté internationale.

Le sommet de l'OTAN à Varsovie est désormais derrière nous et, en amont de la Conférence de

Bruxelles sur l'Afghanistan, nous voici donc de fait à un tournant décisif. Nous constatons avec satisfaction que la communauté internationale entend poursuivre son assistance au développement et à la sécurité de l'Afghanistan. Nous saluons également le dévouement et la détermination du Gouvernement, des forces de sécurité et du peuple afghans, ainsi que leurs efforts sincères pour venir à bout des nombreux défis auxquels ils sont confrontés.

Comme le montre le rapport du Secrétaire général, les conditions de sécurité en Afghanistan restent fragiles. Les capacités des forces de sécurité afghanes à combattre et leurs compétences en matière de coordination s'améliorent grâce à la prise en compte des enseignements tirés. Toutefois, les insurgés améliorent leurs techniques, eux aussi, et ils continuent de susciter une grave inquiétude. À cet égard, la poursuite de l'appui international est vitale. Dans le même temps, le processus de paix et de réconciliation doit également continuer d'être pris en main et dirigé par les Afghans. Il est crucial de convaincre les Taliban de rejoindre la table des négociations. Nous appuyons le travail des divers mécanismes qui ont été mis en place, sous des formats variés, pour coordonner les efforts dans ce sens, et nous nous tenons prêts à y contribuer.

Sur cette base, nous poursuivrons notre assistance bilatérale à l'Afghanistan dans les domaines de la sécurité et du développement, ainsi que nos contributions à l'OTAN, en tant que nation-cadre, tout en participant sincèrement au Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. À Ankara, en juin, en sa qualité de co-chef de file des mesures de confiance en matière de lutte contre le terrorisme au titre du Processus, la Turquie a organisé une formation sur la protection des infrastructures critiques contre les attaques terroristes. Nous allons bientôt mettre la dernière main aux préparatifs de deux manifestations supplémentaires consacrées à la radicalisation et aux aspects financiers de la lutte contre le terrorisme, prévues en fin d'année.

Je termine en soulignant que la Turquie se tiendra aux côtés de ses frères afghans aussi longtemps que son aide sera nécessaire.

La séance est levée à 13 h 15.